

Genève 2035

Stratégie économique cantonale



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Préface de la Conseillère d'État



Ces dernières années ont été traversées par une crise sanitaire mondiale, des transformations rapides liées à l'accélération des transitions numérique, écologique et démographique. S'est ajoutée plus récemment, une instabilité géopolitique accrue, aux répercussions sensibles induisant de l'insécurité, notamment dans les échanges économiques.

Dans un environnement en constante mutation, il est essentiel pour Genève de se doter, sur le plan économique, d'une vision claire et partagée de son avenir, afin de répondre au mieux aux nouveaux défis. La stratégie que nous présentons aujourd'hui reflète une ambition forte : faire de Genève un canton créatif et innovant, compétitif et créateur d'emplois, dont les retombées positives bénéficieront à l'ensemble de la population.

Cette stratégie s'adresse à l'ensemble du tissu économique genevois et entend valoriser la richesse et la diversité des entreprises ainsi que des secteurs qui le composent. Elle repose, en premier lieu, sur quatre orientations stratégiques transversales, pensées comme des leviers structurants pour renforcer la cohérence, la vitalité et la compétitivité de notre écosystème dans son ensemble.

À ces grandes orientations s'ajoute un engagement marqué en faveur de trois pôles émergents, porteurs d'un fort potentiel d'innovation et de transformation. En complément du travail mené dans les secteurs traditionnels et bien établis, l'objectif est ici de concentrer des efforts ciblés

sur des domaines encore en phase de consolidation. Il s'agit d'accompagner ces domaines en croissance vers un nouveau palier de développement, afin qu'ils deviennent demain des piliers à part entière d'une économie plus diversifiée, plus résiliente et tournée vers l'innovation.

Cette stratégie est l'aboutissement d'une vaste démarche de concertation ayant mobilisé plus de 140 personnes représentant principalement le tissu économique et académique cantonal : entreprises, fondations, associations, dispositif d'appui aux entreprises, universités, hautes écoles spécialisées et communes.

Je tiens à leur adresser mes remerciements les plus sincères pour l'engagement, la pertinence des propositions et la vision prospective qu'ils ont su partager. Leurs apports ont profondément nourri notre réflexion et ont permis d'ancrer cette stratégie dans les réalités du terrain. Leur engagement, déjà précieux lors de l'élaboration de cette stratégie, sera déterminant pour sa mise en oeuvre. C'est par leur implication continue que cette vision pourra se concrétiser et devenir un véritable levier de transformation pour notre canton.

En effet, si cette stratégie constitue un cap, elle forme également une invitation. Une invitation à bâtir ensemble une économie plus forte, durable et résiliente, pourvoyeuse d'emplois de qualité, capable de répondre aux défis de notre époque en saisissant les opportunités.

Delphine Bachmann
Conseillère d'État

Genève c'est :

40 000 entreprises sur un territoire de 282 Km²

un PIB de 62,8 milliards, positionnant Genève 4^e canton de Suisse en termes de PIB



Entreprises et emploi

99% de PME (moins de 250 employés)

1% de grandes entreprises (250 employés et plus)

+ de 419 000 emplois** et + de 353 000 emplois à temps plein (ETP)**

86% des ETP dans le secteur tertiaire**

14% dans le secteur secondaire**

< 1% dans le secteur primaire**

+ de 243 000 personnes résidentes actives**

+ de 114 000 personnes frontalières étrangères actives, soit près de 1 actif sur 3

Commerce extérieur

+ de 23 milliards d'exportations, réparties entre l'horlogerie (59%), la bijouterie (22%) et la chimie (10%)

2^e canton exportateur de Suisse

1^{er} canton exportateur d'horlogerie et de bijouterie

Tourisme et congrès

1 aéroport international, à 7 minutes par rail du centre-ville

+ de 17,8 millions de passagers à l'aéroport

+ de 3,8 millions de nuitées

143 manifestations organisées à Palexpo réparties sur 727 956 m²

Genève internationale

38 organisations internationales, comptant 28 000 emplois

+ de 700 organisations internationales non gouvernementales, comptant + de 3000 emplois en 2024

+ de 4000 visites par année de chefs d'État et autres dignitaires

+ de 6000 conférences par an, suivies par + de 580 000 délégués du monde entier*

+ de 2 300 multinationales dont 100 comptant plus de 250 employés*

Formation et recherche

1 université publique parmi les 100 meilleures au monde

6 haute écoles spécialisées publiques

14 écoles supérieures

Durabilité

1 faitière de l'économie durable genevoise forte de 450 membres

+ de 350 entreprises utilisent la marque Genève Région - Terre Avenir (GRTA)

Les chiffres se réfèrent à l'année 2024, à l'exception de ceux de 2023 (indiqués par un *), de 2022 (**), de 2021 (***) et de 2020 (****).

Zoom sur quelques secteurs-clés

Agriculture



45%

du territoire cantonal est consacré à l'agriculture

19%

des surfaces agricoles sont biologiques (contre moins de 1% il y a 25 ans)

1 363

hectares de vignobles, répartis entre Genève et la France voisine

394

exploitations agricoles et horticoles, en baisse de 18% par rapport à 1998

Arômes & parfums



130

ans d'héritage et de savoir-faire genevois dans le domaine

30%

de part du marché mondial détenue par des entreprises d'origine genevoise

400

sociétés actives dans ce domaine dans la région

10 000

spécialistes hautement qualifiés actifs, dont environ 40 « nez » à Genève

Banque & finance



87

banques présentes dans le canton

+ de 200

acteurs de la finance durable et de la microfinance à Genève***

500 ans

de traditions et d'une éthique rigoureuse faisant rayonner la place financière à l'international

1^{er}

rang mondial de financement du négoce

+ de 38 000

emplois

12,9%

du PIB genevois

Commerce



3 300

commerces de détail, regroupant plus de 18 600 emplois

2 000

établissements de restauration, employant plus de 12 200 personnes

5%

du PIB généré par l'hôtellerie, la restauration, le commerce de détail et la réparation de véhicules**

Construction & immobilier



9%

du PIB est généré par les activités immobilières et le secteur de la construction**

8%

des emplois dans ces deux secteurs**

7,8 milliards

de francs de transactions immobilières*

5,4 milliards

de dépenses réalisées dans la construction**

Économie numérique



+ de 5 100

entreprises actives dans l'économie numérique, et ce, dans le quantique, la recherche, l'intelligence artificielle, la blockchain, le développement de logiciels, la cybersécurité et les télécommunications

350

entreprises actives dans la gouvernance numérique

Près de 3%

du PIB généré par le secteur des technologies de l'information et du numérique**

1989

Lieu de l'invention du World Wide Web au CERN

Les chiffres se réfèrent à l'année 2024, à l'exception de ceux de 2023 (indiqués par un *), de 2022 (**), de 2021 (***) et de 2020 (****).

Horlogerie



500 ans de tradition horlogère à Genève	13,6 milliards d'exportation d'horlogerie	50% de l'ensemble des exportations horlogères de toute la Suisse	4x plus d'exportations en valeur qu'il y a 30 ans	700 000 m² occupés par les manufactures horlogères dans le canton, soit 100 terrains de foot
---	---	--	---	--

Industries créatives



13 domaines d'activité dont l'industrie musicale, le cinéma, ou encore le design	+ de 20 000 emplois dans ces 13 domaines	Parmi les 5 cantons suisses les plus dynamiques en matière de créativité	+ de 10 acteurs de formation dans le domaine à Genève (HEAD, UNIGE, SAE, etc.) qui assurent la présence d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et spécialisée
--	--	--	--

Ingénierie & industrie



+ 1 800 entreprises industrielles à Genève*	3% du territoire genevois est dédié à l'industrie*	+ de 27 000 emplois sont proposés dans l'industrie à Genève*	12% du PIB cantonal est issu de l'industrie manufacturière
---	--	--	--

Négoce & fret maritime



1^{er} rang mondial de financement du négoce	331 sociétés de négoce de matières premières à Genève**	+ de 4 400 emplois liés au négoce de matières premières**	1 collaboration entre SuisseNégoce et l'Université de Genève afin de créer des formations en emploi, certifiantes et uniques au monde
--	---	---	---

Philanthropie



1 367 fondations à Genève*	3 000 associations*	1^{er} canton suisse en matière de croissance de fondations sur son territoire*	+ de 25 000 emplois à temps plein dans le secteur à Genève***	25 milliards de francs suisses détenus par les fondations sises à Genève*
--------------------------------------	-------------------------------	---	---	---

Sciences de la vie



46 instituts de recherche publics et à but non lucratif	+ de 349 établissements à Genève**	+ de 5 500 emplois à plein temps**	+ de 25 millions de fonds levés par la pharma et la biotech	4,6% de taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2022
---	--	--	---	--

Les chiffres se réfèrent à l'année 2024, à l'exception de ceux de 2023 (indiqués par un *), de 2022 (**), de 2021 (***) et de 2020 (****).

Résumé exécutif

Définir un cap

Dans un monde en constante mutation, où les transformations rapides et profondes demandent de redéfinir les priorités, il est plus essentiel que jamais de disposer d'une vision claire pour l'avenir économique du canton.

Pour répondre à ces exigences, l'État doit impérativement se doter d'un cap stratégique. Ce dernier est indispensable pour piloter efficacement le développement économique, tout en veillant à la cohérence avec les autres politiques publiques.

L'objectif de la nouvelle stratégie consiste notamment à pérenniser la prospérité du canton en préservant un cadre favorable au maintien et au développement d'une économie génératrice d'emplois, compétitive et durable. L'emploi demeure ainsi l'un des impacts prioritaires visés par cette stratégie. Pour y parvenir, le canton clarifie ses lignes directrices en matière d'économie – vision, principes, orientations et objectifs stratégiques – afin de préciser le rôle de l'État dans ce domaine et de rendre son action plus lisible et cohérente aux yeux des acteurs économiques.



Une stratégie au service de tous les secteurs économiques

La stratégie économique se distingue par sa portée résolument transversale. Élaborée en concertation avec les acteurs économiques, elle repose sur quatre orientations stratégiques transversales, qui s'adressent à l'ensemble du tissu économique genevois :

- 1. Adapter les conditions-cadre
- 2. Renforcer l'attractivité et la visibilité de Genève
- 3. Stimuler l'innovation
- 4. Accompagner les entreprises face aux transitions

Cette approche globale vise à préserver les piliers économiques historiques ainsi qu'à les compléter par la mise en place de conditions favorables à l'émergence de nouvelles filières porteuses, afin d'assurer la continuité et le renouvellement du tissu économique. Le développement économique doit toutefois répondre à des critères précis, notamment en raison de l'exiguïté territoriale. À cet effet, le canton privilégie une approche qualitative et ciblée : qualitative, par la nature des compétences recherchées, qui visent à soutenir la pérennité et le développement des différents secteurs d'activité du canton. Ciblée, car elle vise à renforcer les chaînes de valeur déjà présentes sur le territoire, en ciblant les maillons stratégiques manquants.

Renforcer la compétitivité mondiale des clusters établis

Genève dispose d'un tissu économique à la fois riche, diversifié et contrasté, composé de clusters à des niveaux de maturité variés, chacun présentant des spécificités et des besoins distincts. Le canton héberge des secteurs bien établis, tels que la banque et la finance, le négoce de matières premières, le transport maritime ou encore l'industrie, qui coexistent avec des filières émergentes, comme les sciences de la vie, les industries créatives et les technologies de l'information et de la communication.

Consciente de cette diversité, la stratégie adopte une approche différenciée, adaptée à la réalité de chaque cluster. Pour les clusters matures, l'ambition est de conforter le positionnement économique de Genève à l'échelle mondiale en renforçant la capacité des clusters à innover, à créer de la valeur et à rester des piliers de l'économie cantonale. L'innovation s'y affirme à cet égard comme un facteur clé de résilience et d'avantage concurrentiel sur le long terme.

Accélérer le développement et la structuration des pôles émergents

Au-delà des mesures visant à renforcer les clusters matures, Genève entend également créer des conditions favorables à l'émergence de nouvelles filières porteuses et adopte une approche ciblée en misant sur trois pôles émergents à fort potentiel :

- 1. Les sciences de la vie
- 2. Les industries créatives
- 3. L'économie numérique

Ces secteurs, moteurs d'innovation et de transformation, pourraient jouer un rôle clé à l'avenir. À ce stade, bien que prometteurs, ces pôles ne disposent pas encore de structures pleinement consolidées. Leur force réside dans leur capacité à innover, à générer de nouvelles synergies entre acteurs économiques et à générer ainsi de l'emploi et de la haute valeur ajoutée économique. Mais pour libérer tout leur potentiel, ils doivent bénéficier d'un cadre favorable à leur développement rapide et durable. Ces trois pôles ont été retenus non seulement pour leur dynamisme et leur capacité de croissance, mais aussi pour les leviers concrets que l'action publique peut mobiliser afin de soutenir efficacement leur montée en puissance.

L'objectif est de faire évoluer ces pôles vers une maturité suffisante pour qu'ils s'intègrent pleinement et durablement au tissu économique genevois et contribuent activement à la diversification de l'économie cantonale.

Une économie créative et innovante, compétitive et génératrice d'emplois

En conjuguant vision à long terme, cadre commun pour tous les secteurs et soutien ciblé aux pôles émergents, cette stratégie garantit un développement économique agile et tourné vers l'avenir.

Genève se donne ainsi les moyens d'anticiper les grandes transformations économiques et de s'imposer comme une place économique de référence dans les secteurs d'avenir.



Vue d'ensemble des orientations stratégiques

Orientations transversales				Pôles émergents à haut potentiel				
Objectifs stratégiques 2035	Adapter les conditions-cadre	Renforcer l'attractivité et la visibilité de Genève	Stimuler l'innovation	Accompagner les entreprises face aux transitions	Objectifs stratégiques 2035	Sciences de la vie	Industries créatives	Économie numérique
	Maintenir l'attractivité du cadre fiscal pour les personnes morales	Valoriser les atouts de Genève sur la scène internationale	Améliorer les conditions-cadre pour les entreprises innovantes	Faciliter la transformation numérique des PME		Atteindre une masse critique pour un écosystème mature et durable	Positionner Genève comme un carrefour européen de la créativité numérique	Positionner Genève comme un hub de la confiance numérique
	Réduire le coût lié à la charge administrative	Mettre en lumière la richesse et la diversité de l'écosystème économique genevois	Stimuler la diversification des projets d'innovation	Répondre aux besoins des entreprises en renforçant l'employabilité		Consolider l'écosystème des sciences de la vie	Positionner Genève comme centre majeur de l'audiovisuel	Transformer Genève en laboratoire de l'innovation en gouvernance numérique
	Veiller à ce que le territoire ait la capacité d'accueillir les activités économiques clés			Accompagner les entreprises dans la transition écologique et énergétique				
	Consolider les liens avec les partenaires fédéraux et français pour maintenir l'attractivité du canton et valoriser les atouts de la région							
Actions prioritaires 2025 - 2030	Évaluer l'opportunité d'introduire des crédits d'impôt remboursables qualifiés (QRTC)	Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de marketing territorial	Créer un hub genevois de l'innovation	Favoriser l'intégration des technologies numériques au sein des PME	Actions prioritaires 2025 - 2030	Créer un pôle d'innovation centralisé et interdisciplinaire	Soutenir la création d'un cluster des industries créatives	Renforcer l'écosystème d'entreprises technologiques à haute valeur ajoutée
	Accélérer la transformation numérique des services dédiés aux entreprises : le guichet entreprises	Évaluer l'opportunité de mettre en valeur un savoir-faire historique de Genève	Accélérer la création de start-up à fort potentiel d'innovation	Soutenir les PME face aux enjeux de la transition écologique et énergétique		Faciliter l'accès aux infrastructures pour les start-up et PME	Encourager la protection de la propriété intellectuelle	Renforcer la Trust Valley et son écosystème
	Adapter le cadre légal en faveur du développement économique	Créer un Observatoire de l'économie	Améliorer l'accès au financement précoce pour les start-up et les PME	Promouvoir la responsabilité numérique des entreprises (RNE)		Créer des synergies entre start-up, entreprises, centres de recherche et acteurs de la Genève internationale	Améliorer les conditions-cadre pour la production audiovisuelle	Compléter le cluster du numérique : cibler les chaînons manquants
	Cartographier les besoins de l'économie dans le cadre de la révision du <i>Plan Directeur Cantonal</i>		Initier la jeunesse genevoise à l'esprit d'entrepreneuriat	Employabilité : accompagner les entreprises dans l'anticipation et la planification des besoins en compétences				
	Renforcer le positionnement de Genève au niveau fédéral et intercantonal							
	Favoriser la coopération transfrontalière							
	Structurer les échanges entre les acteurs économiques et les autorités							

Table des matières

1.	La stratégie 2035 : définir le cap 1.1. Élaborer la stratégie 1.2. Tirer les leçons de la stratégie 2015-2030	16 18 19
2.	Cadre général 2.1. Saisir les opportunités des grandes transitions 2.1.1. Transition numérique 2.1.2. Transition démographique 2.1.3. Transition écologique et énergétique 2.2. Conditions-cadre actuelles 2.2.1. Assurer la stabilité et la confiance : cadre institutionnel 2.2.2. Écosystème économique : la diversité comme facteur de résilience 2.2.3. Fiscalité : un alignement sur les normes internationales 2.2.4. Formation et recherche : l'excellence éducative 2.2.5. Marché du travail : répondre aux défis des compétences 2.2.6. Infrastructures au service de l'économie 2.2.7. Aménagement du territoire : répondre au défi de l'accès au foncier 2.2.8. Qualité de vie : un attrait pour les talents à préserver	20 22 22 24 24 25 26 27 28 28 29 30 31 32
3.	Une vision audacieuse pour l'avenir du canton	34
4.	Orientations stratégiques : dynamiser l'économie genevoise dans son ensemble 4.1. Adapter les conditions-cadre 4.2. Renforcer l'attractivité et la visibilité de Genève 4.3. Stimuler l'innovation 4.4. Accompagner les entreprises face aux transitions	40 42 45 47 48
5.	Pôles émergents à haut potentiel 5.1. Sciences de la vie 5.2. Industries créatives 5.3. Économie numérique	50 54 58 63
6.	Mise en oeuvre, suivi et évaluation	68
7.	Glossaire et abréviations Organismes de soutien aux entreprises genevoises Glossaire Liste des abréviations	72 74 75 76

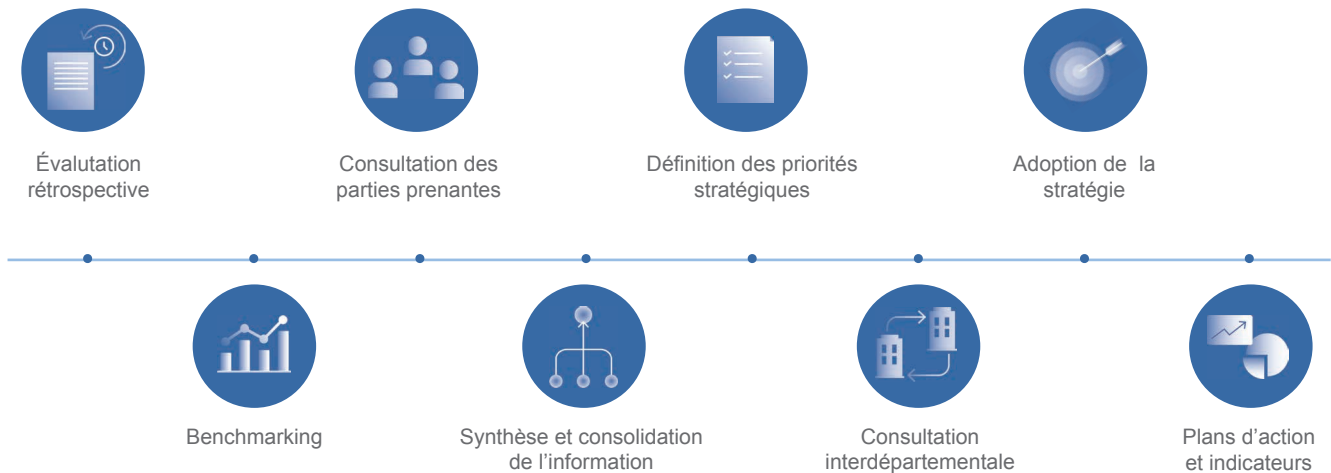
1

Définir le cap



1

La stratégie 2035 : définir le cap



1.1.

Élaborer la stratégie

L'élaboration de la stratégie économique cantonale repose sur quatre principes fondamentaux :

- **Une démarche participative** : une large consultation des parties prenantes, impliquant plus de 140 acteurs économiques et académiques (entreprises, investisseurs, associations, universités, hautes écoles spécialisées, communes), a permis d'ancrer la stratégie dans les réalités locales et internationales. À travers des entretiens individuels et des ateliers sectoriels, cette consultation a permis de recueillir des perspectives variées, émanant directement des acteurs de terrain et de dégager des priorités adaptées aux spécificités de chaque secteur. Lors de la préparation de la consultation, une attention particulière a été portée à représenter la diversité des acteurs économiques, garantissant ainsi une vision et une perception équilibrées et représentatives des besoins locaux.
- **Rigueur méthodologique** : les données qualitatives issues de la consultation ont été enrichies avec d'autres sources d'information, notamment les statistiques de

- l'Office Cantonal de la statistique (OCSTAT) et de l'Office fédéral de la statistique (OFS), des études mandatées par l'OCEI, ainsi que des rapports d'analyse externes sur l'économie genevoise et suisse, des études prospectives locales et internationales et des études scientifiques portant sur les sujets clés, tels que l'émergence et l'impact de l'innovation. L'objectif était de disposer d'une base solide pour la prise de décision.
- **Priorisation des clusters émergents** : afin d'optimiser l'usage des ressources publiques et de maximiser l'impact des initiatives engagées, la stratégie repose sur quatre orientations transversales visant à soutenir l'ensemble des secteurs économiques, tout en ciblant trois clusters émergents à fort potentiel.
- **Lisibilité et adaptabilité** : la vision et les orientations stratégiques s'inscrivent dans une perspective de 10 ans, propices à la lisibilité, à la stabilité et à relever des enjeux majeurs. En parallèle, les mesures concrètes de mise en oeuvre ont été pensées sur un horizon de 5 ans, avec des mécanismes d'évaluation et d'ajustement à mi-parcours, offrant l'agilité nécessaire pour répondre aux évolutions rapides du contexte local et global.

1.2.

Tirer les leçons de la stratégie 2015-2030

Cette deuxième stratégie économique cantonale succède à la Stratégie économique cantonale 2030, adoptée en 2015.

La Stratégie 2030 a constitué un tournant décisif pour Genève, en proposant pour la première fois une vision globale et structurée du développement économique cantonal. Son bilan a permis de dégager des enseignements précieux, en identifiant les succès sur lesquels bâtir et les écueils à éviter à l'avenir.

Points forts	Limites et défis
Ambition et vision globale La stratégie a été saluée pour sa portée et sa volonté de répondre aux défis structurels et conjoncturels. Pertinence des orientations stratégiques Les sept orientations définies ont abordé des dimensions clés, notamment l'innovation, la diversification économique et la durabilité. Actions structurantes Plusieurs projets, comme la création du Fonds d'innovation FONGIT (FIF), de la Trust Valley ou les initiatives en faveur de la transition numérique et écologique, ont contribué à renforcer le dynamisme économique.	Manque de priorisation Une faiblesse majeure réside dans l'absence de priorités claires, en raison d'une multiplication des orientations et des objectifs stratégiques. Absence d'un plan de mesures détaillé et d'indicateurs L'absence d'indicateurs précis a compliqué l'évaluation de l'atteinte des objectifs. Durée excessive La périodicité de 15 ans s'est révélée inadéquate face à l'accélération des changements économiques et technologiques.

Enseignements pour 2035

1 Périodicité ajustée Une stratégie sur 10 ans, avec un bilan intermédiaire, permettra une meilleure réactivité.	2 Concentration sur des orientations prioritaires Réduire le nombre d'orientations stratégiques pour maximiser l'impact et favoriser la lisibilité.	3 Mise en oeuvre opérationnelle Élaborer un plan d'actions précis avec des indicateurs de suivi et de performance, accompagné d'un budget de mise en oeuvre.
---	--	---

2

Cadre général



2

Cadre général

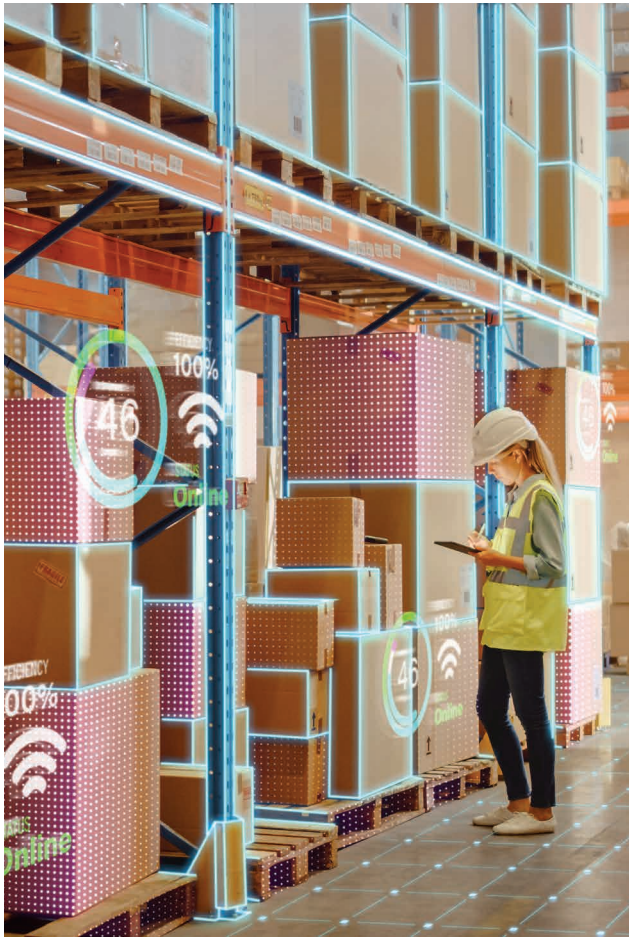
2.1.

Saisir les opportunités des grandes transitions

Cette section vise à mettre en lumière l'impact systémique des grandes transitions – numérique, démographique, écologique et énergétique – sur l'économie, tout en reconnaissant la singularité de leurs causes et de leurs dynamiques respectives.

Bien que chacune de ces transitions repose sur des moteurs distincts, elles sont ici traitées conjointement, car elles s'imposent simultanément aux acteurs économiques et transforment en profondeur les conditions de production, d'emploi et de compétitivité. Leurs effets se recoupent notamment sur les modèles d'affaires, les choix d'investissement, l'organisation du travail et les besoins en compétences.

Leur articulation permet d'appréhender les mutations économiques dans leur complexité, tout en gardant à l'esprit la spécificité de leurs causes et de leurs trajectoires.



2.1.2

Transition numérique

La transition numérique représente l'un des principaux moteurs de transformation de l'économie mondiale actuelle, redéfinissant les modèles d'affaires grâce à des technologies, telles que l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité et les systèmes autonomes. À l'échelle mondiale, 60 % des entreprises anticipent que l'accès accru aux technologies de l'information et de la communication bouleversera leur activité dans les années à venir ¹. Pour Genève, cette évolution offre d'importantes opportunités, notamment de réduction des coûts, une augmentation de la **productivité** et une **compétitivité** accrue pour les entreprises adoptant ces technologies ². Malgré ces opportunités, près de la moitié des entreprises genevoises n'ont pas encore amorcé leur transition vers l'intelligence artificielle, principalement en raison d'un manque de connaissances ³.

Cependant, ces avancées s'accompagnent de défis majeurs pour le **marché du travail**. Selon le rapport « Future of Jobs 2025 » du World Economic Forum (WEF), environ 14 % des emplois actuels pourraient être remplacés ou transformés d'ici 2030, tandis que 7 % des nouveaux emplois nets émergeront à l'échelle mondiale. Cette mutation va redéfinir les compétences requises et ouvrir des opportunités professionnelles et économiques. Cependant, les métiers à caractère administratif ou routinier risquent de subir un déclin sous l'effet de l'automatisation.

¹ World Economic Forum. 2025. *Future of Jobs Report*.

² Une étude mandatée par l'OCEI et la BCGE, menée par Accenture, montre que les entreprises genevoises tirant parti du numérique enregistrent une croissance de leur chiffre d'affaires supérieure de 10 % par rapport à celles qui ne le font pas.

³ PWC. 2024. *Analyse de l'impact de l'IA sur l'économie genevoise*.

La montée en puissance des **compétences numériques et humaines** est essentielle pour répondre aux exigences de cette transformation ⁴. Alors que 40 % des compétences devront être renouvelées d'ici 2030 ⁵, le canton agit à différents niveaux pour soutenir son tissu économique, en cohérence avec les orientations de la *Politique Numérique du Conseil d'État*.

Pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), l'intégration des technologies de l'information et de la communication et l'adaptation des modèles d'affaires et d'organisation représentent des enjeux complexes. Souvent contraintes par des ressources humaines et financières limitées, ces structures rencontrent des difficultés à évaluer la pertinence, la rentabilité et la faisabilité des solutions technologiques disponibles. La complexité des outils et les exigences liées à leur mise en oeuvre freinent par ailleurs leur adoption à grande échelle.

Les outils développés dans le cadre de la mesure visant à offrir un accompagnement aux PME dans le cadre de la transition numérique (section 4. 4. Accompagner les entreprises face aux transitions), visent à permettre à chaque entreprise, indépendamment de sa taille ou de son secteur d'activité, d'engager une démarche numérique structurée, progressive et adaptée à ses besoins spécifiques.

Dans ce contexte, la **Responsabilité Numérique des Entreprises** (RNE) occupera une place centrale. En tant que cadre de référence, la RNE offre aux acteurs économiques des lignes directrices claires pour évoluer dans un environnement technologique complexe. Elle encourage une approche responsable et intégrée du numérique, articulée autour de quatre dimensions complémentaires:

Responsabilité économique

Assurer une gestion éthique et durable des ressources et des investissements.

Responsabilité technologique

Garantir la sécurité, la fiabilité et l'éthique des solutions numériques déployées.

Responsabilité environnementale

Réduire l'empreinte écologique des activités numériques.

Responsabilité sociétale

Promouvoir l'inclusion, la justice sociale et la protection des droits dans l'usage du numérique.

⁴ Le rapport du WEF indique également que les compétences technologiques, telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'analyse de données et la littératie numérique, figurent parmi les plus recherchées par les entreprises. En parallèle, les compétences humaines, comme la pensée analytique, la résilience, l'agilité et la créativité, deviennent des priorités pour faire face à un environnement de travail en constante évolution. Le rapport indique que 59 % de la main-d'oeuvre mondiale nécessitera des initiatives de formation et de reskilling d'ici 2030. Si une partie pourra des travailleurs pourra bénéficier de formations dans leur poste actuel ou de réorientation vers de nouveaux rôles en forte croissance, il est estimé qu'environ 11 % des travailleurs risquent de ne pas accéder aux formations nécessaires, aggraver ainsi les inégalités sur le marché du travail .

⁵ Les chiffres n'étant pas disponibles au niveau cantonal, cette estimation est basée sur les chiffres avancés pour les pays industrialisés dans le rapport du WEF, *Future of Jobs Report 2025*.

2.1.2

Transition démographique

La transition démographique, marquée par le vieillissement sensible de la population dans les économies développées, pose des défis majeurs pour l'économie genevoise à l'horizon 2050 ⁶. Si cette évolution démographique ouvre des opportunités dans des secteurs à forte valeur ajoutée, comme les biotechnologies, la silver économie et l'innovation en santé numérique, elle entraîne également une **contraction de la population active**, rendant le recrutement de compétences essentielles plus complexe pour les entreprises.

Le canton oeuvre à différentes échelles pour répondre à ces enjeux. À l'échelle cantonale, le *Plan directeur cantonal de l'employabilité (PDEm)* s'inscrit comme une réponse structurante face aux défis posés par le vieillissement de la population et la mutation profonde des métiers. Élaboré dans une démarche tripartite réunissant l'État, les partenaires sociaux et les acteurs économiques, le PDEm vise à mieux appréhender les mutations du marché de l'emploi et à mettre en oeuvre des réponses adaptées, consolidant ainsi la cohésion sociale autour d'un projet de société commun et partagé. En favorisant la mobilité professionnelle, la formation continue et l'inclusion sur le marché du travail, le PDEm vise l'employabilité de toutes et tous, contribuant ainsi aux engagements de responsabilité sociale du canton.

À l'échelle transfrontalière, le bassin de vie franco-genevois représente un atout essentiel pour l'économie genevoise, notamment pour certains secteurs et branches, en apportant créativité, diversité et ressources humaines indispensables. Le canton souhaite ainsi renforcer sa collaboration avec les partenaires français afin de favoriser l'émergence de solutions concrètes face aux défis du marché du travail (section 4. 1. Adapter les conditions-cadre).

Par ailleurs, les migrations jouent un rôle notable dans le rajeunissement démographique. À Genève, 56 % des nouveaux arrivants en 2024 avaient entre 20 et 39 ans ⁷. Ainsi, un solde migratoire positif contribue à atténuer le phénomène de vieillissement en augmentant la proportion de population active, renforçant ainsi la résilience économique et sociale du canton face à ces transformations.



2.1.3

Transition écologique et énergétique

La transition écologique et énergétique ⁸ figure parmi les défis les plus pressants de notre époque, notamment pour des pays comme la Suisse, où le réchauffement climatique progresse plus rapidement que la moyenne mondiale ⁹. Parallèlement, préserver la biodiversité et les ressources demande des efforts soutenus pour éviter des conséquences irréversibles.

Cette transition représente une opportunité stratégique pour repenser les modèles économiques autour de nouvelles perspectives, telles que l'économie circulaire, la production de proximité et la mutualisation des ressources ¹⁰. En investissant dans des pratiques durables et circulaires, les entreprises peuvent optimiser leur gestion des risques et leur dépendance énergétique, renforcer leur attractivité pour les talents et les partenaires commerciaux, et accéder plus facilement à des financements sensibles aux enjeux environnementaux.

Néanmoins, pour les acteurs économiques, l'un des effets induits de cette transition est l'adoption de réglementations de plus en plus exigeantes pour les entreprises, telles que la directive européenne CSRD, qui impose des normes strictes de reporting extra-financier. Ce processus implique des coûts et la mobilisation de ressources pour collecter, analyser et communiquer des données sur leurs performances en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), au-delà des seuls résultats financiers.

En Suisse, bien que les grandes entreprises soient déjà concernées, les PME – qui seront directement touchées à partir de 2029 – subissent dès maintenant des impacts indirects à travers leurs chaînes de valeur. Le cadre législatif national évolue également pour aligner les pratiques locales sur les standards internationaux.

Enfin, dans un contexte où **la sécurité et la diversité de l'approvisionnement énergétique** deviennent des enjeux cruciaux, Genève fait également face à des enjeux majeurs, tels que la croissance rapide des besoins liés à la transition numérique ou le développement de la l'électromobilité, qui requièrent des infrastructures électriques performantes et résilientes.

Conscient que cette transformation impacte directement les modèles d'affaires, Genève accompagne les entreprises dans cette transition via un soutien ciblé. Au-delà des démarches liées à la Responsabilité Numérique des Entreprises (RNE) évoquées précédemment, l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI) doit renforcer sa collaboration avec l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) afin de répondre à ces enjeux (section 4. 4. Accompagner les entreprises face aux transitions).

2.2

Conditions-cadre actuelles

Les conditions-cadre économiques désignent l'ensemble des infrastructures et facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels qui influencent le développement économique d'une région. Ces conditions jouent un rôle clé en offrant un environnement propice à la création et à la croissance des entreprises. Si elles découlent en partie de la politique économique mise en place, elles sont tributaires, dans une large mesure, d'autres politiques publiques.

Cette section offre un aperçu des conditions-cadre actuelles et des politiques publiques départementales et transversales contribuant à leur amélioration ; les « orientations stratégiques » de la stratégie détaille les orientations portées (ou co-portées) par le DEE dans le cadre du développement économique.



⁶ Office fédéral de la statistique. 2020. *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2020 - 2050*.

⁷ Office cantonal de la statistique. 2025. *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2024*.

⁸ La transition écologique est le processus de changement profond, indispensable, individuel et collectif, appelant à agir sans délai pour transformer le modèle socio-économique actuel construit sur la croissance continue de l'utilisation des ressources vers un modèle économique et social qui tienne compte des limites de notre planète (pour plus de détails, consulter : La transition écologique, qu'est-ce que c'est ? | ge.ch).

⁹ MétéoSuisse - Office fédéral de météorologie et de climatologie. 2025. *Changement climatique*.

¹⁰ Selon un rapport publié en 2022, l'économie circulaire constitue une formidable opportunité pour Genève. Selon les estimations, substituer seulement 10 % des importations par des échanges locaux pourrait générer près de 5 milliards de francs suisses de production et créer plus de 10 000 emplois directs au sein de l'économie du Grand Genève. Source : Synthèse – Stratégie Économie Circulaire, 28 juin 2022, grand-geneve.org, p.12.



2.2.1

Assurer la stabilité et la confiance : cadre institutionnel

À Genève, le cadre institutionnel ¹¹ joue un rôle clé non seulement dans le développement économique local, mais aussi dans le maintien de sa position de centre économique et diplomatique d’envergure mondiale.

La **stabilité institutionnelle** constitue un atout stratégique pour le canton, offrant un cadre juridique clair et fiable qui réduit les risques et favorise la confiance des investisseurs, un élément crucial dans un contexte mondial marqué par des incertitudes croissantes.

À l’instar d’autres cantons suisses, Genève se caractérise par une **gouvernance collaborative** où les autorités communales, cantonales et fédérales travaillent ensemble à l’élaboration de politiques économiques cohérentes et adaptées aux réalités locales et internationales. Le département chargé de l’économie joue à ce titre un rôle clé, en intégrant les priorités économiques dans les politiques publiques, permettant de répondre aux besoins variés des entreprises.

Cette gouvernance collaborative s’exprime également à l’échelle transfrontalière, afin de favoriser les coopérations indispensables aux besoins de la population, des ressources partagées et du développement d’un bassin de vie, d’emploi et de consommation dépassant large-

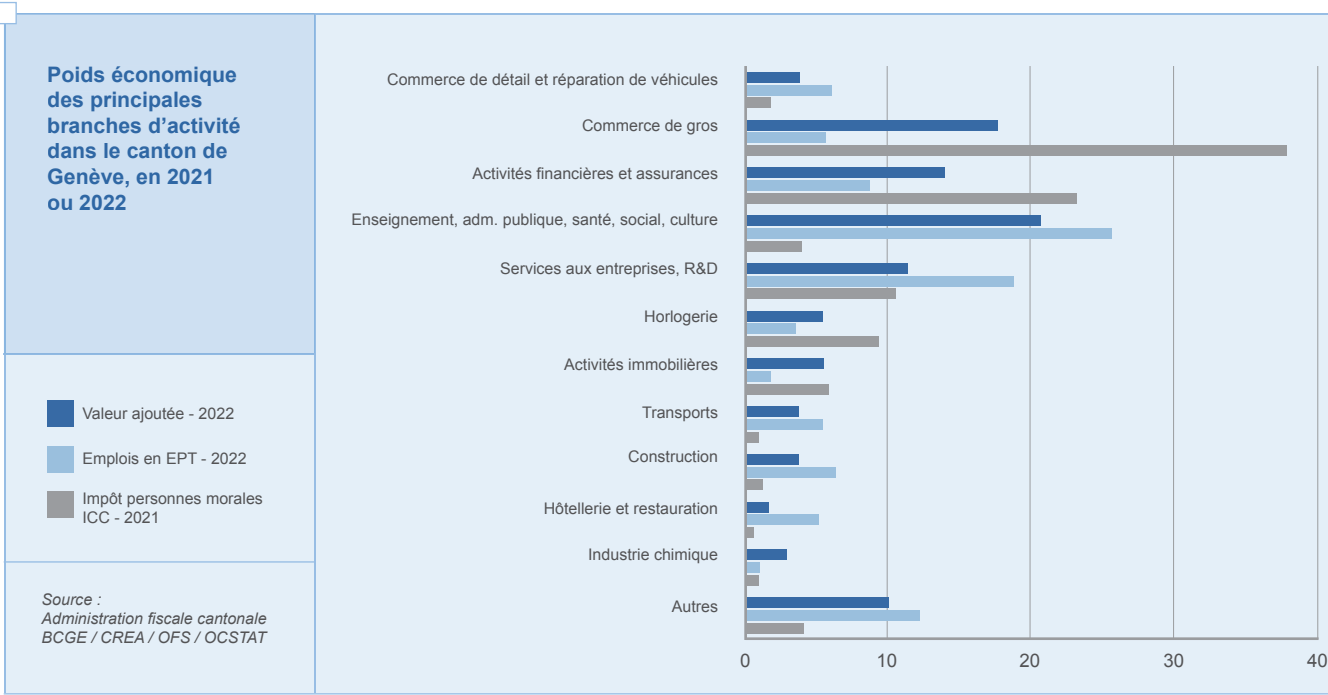
ment les limites des frontières cantonales et nationales. Et ce bassin ne cesse de s’élargir, comme en témoigne l’augmentation de la main d’œuvre frontalière en provenance de communes de plus en plus éloignées du Grand Genève.

Le **statut international de Genève**, renforcé par la présence d’institutions majeures comme l’ONU, l’OMC, le CERN et l’OMS, ainsi que de nombreuses missions diplomatiques et organisations internationales, confère une visibilité mondiale au canton et à la Suisse. Avec plus de 100 multinationales de plus de 250 employés implantées dans le canton et 62 000 équivalents temps plein (soit près de 18 % du total à Genève) ¹², Genève confirme sa capacité à attirer des acteurs majeurs de l’économie mondiale. Cette position génère des retombées économiques importantes : recettes fiscales directes et indirectes, création d’emplois hautement qualifiés, et consommation liée au tourisme d’affaire.

Enfin, entretenir des **relations étroites et constructives avec l’Union Européenne** relève d’une importance stratégique pour la Suisse, et tout particulièrement pour Genève. Situé au cœur d’une région transfrontalière active et pleinement intégrée dans les échanges européens, le canton dépend fortement de la qualité de ces liens. Son attractivité, la compétitivité de son économie, la protection de son marché du travail ainsi que l’accès aux marchés et aux programmes européens, en particulier dans le domaine académique, sont autant de facteurs essentiels à sa prospérité à long terme.

¹¹ Le cadre institutionnel désigne l’ensemble des structures, des règles et des acteurs publics ou privés qui encadrent, soutiennent et régulent les activités économiques, garantissant un environnement stable et propice au développement économique.

¹² Office cantonal de la statistique. 2023. *Entreprises et emplois selon la taille, le lieu de la société-mère et le type d’entreprise, dès 2014.*



■ Valeur ajoutée - 2022
■ Emplois en EPT - 2022
■ Impôt personnes morales ICC - 2021

Source :
Administration fiscale cantonale
BCGE / CREA / OFS / OCSTAT

2.2.2

Écosystème économique : la diversité comme facteur de résilience

Avec un **PIB** de plus de 62 milliards et un PIB par habitant de plus de 119'000 de francs suisses en 2024, Genève se classe parmi les régions les plus prospères au monde. Cette richesse repose sur une économie diversifiée, principalement tournée vers le secteur tertiaire, qui emploie plus de 86 % des travailleurs en équivalents temps plein (ETP). Le secteur secondaire reste néanmoins important grâce à des industries phares, telles que l’horlogerie qui a généré plus de 5 % du PIB cantonal, employé 3,5% de la population active et représenté plus de 60 % des exportations entre 2021 et 2022.

L’économie genevoise a démontré une grande capacité d’adaptation aux évolutions mondiales, grâce à la **diversité de ses secteurs** à forte valeur ajoutée, qui lui permettent de compenser les fluctuations du cycle économique. Par exemple, lors des cycles de recul de l’activité financière, comme après la crise de 2008, d’autres secteurs ont renforcé leur contribution à l’économie genevoise. Le commerce de gros, dont une partie est constituée par les activités de négoce, a ainsi fortement augmenté, passant de 11% en 2000 à 18 % de la valeur ajoutée brute du canton en 2022. Parallèlement, l’industrie chimique et pharmaceutique, ainsi que l’horlogerie, ont consolidé leur position ¹³.

¹³ Banque cantonale de Genève. 2022. *Des conditions cadre toujours favorables à Genève ?.*

¹⁴ Office cantonal de la statistique. 2025. *Mémento statistique du canton de Genève.*

¹⁵ Office cantonal de la statistique. 2024. *Établissements et emplois selon la taille de l’établissement, par activité économique, dès 2011.*

Cette diversité masque toutefois certaines faiblesses structurelles. En effet, la **structure fiscale** de Genève demeure fortement concentrée sur quelques secteurs dominants : le commerce de gros représente 38 % des recettes fiscales, la finance et les assurances 23 % et les services aux entreprises 11 % des recettes fiscales en 2021. Bien que le commerce de gros englobe des activités hétérogènes, aux cycles et aux risques distincts, une telle concentration fiscale rend le canton vulnérable aux fluctuations économiques mondiales et accroît les risques pour les finances publiques et l’emploi, notamment en cas de départ de ces contributeurs majeurs.

L’économie genevoise est également marquée par une forte **dépendance au commerce international**, avec des partenaires clés comme les États-Unis (15 % des exportations totales), la Chine (14 %) et la France (9 %) en 2024¹⁴. Si cette ouverture constitue un atout stratégique, elle expose également Genève aux risques liés aux tensions géopolitiques mondiales.

En termes de **taille des entreprises**, Genève se caractérise par une forte présence de petites et moyennes entreprises (PME, moins de 250 employés), qui constituent 99 % des entreprises et emploient près des deux tiers de la population active. En revanche, bien que les grandes entreprises soient moins nombreuses, elles génèrent une part significative des emplois, représentant 36 % des ETP en 2022¹⁵.

2.2.3

Fiscalité : un alignement sur les normes internationales

Si la Suisse et Genève ont longtemps bénéficié d'une fiscalité particulièrement attractive, elles se sont progressivement alignées sur les standards internationaux. En 2023, le taux d'imposition effectif moyen sur les bénéfices des entreprises en Suisse s'élève à 14,7 %, positionnant le pays au 4^e rang des 38 membres de l'OCDE selon l'indice de compétitivité fiscale de la Tax Foundation.

Sur le plan international, la Suisse a adopté les réformes du projet BEPS de l'OCDE, instaurant un taux d'imposition minimum de 15 % pour les grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros. Entrée en vigueur en janvier 2024 après son approbation en votation populaire, cette mesure vise à renforcer la transparence fiscale tout en préservant la stabilité et la prévisibilité du cadre fiscal suisse, des éléments clés pour l'attractivité des multinationales. Dans ce cadre, l'action « Évaluer l'opportunité d'introduire des crédits d'impôt remboursables qualifiés (QRTC) » vise à renforcer l'attractivité et la compétitivité du canton, tout en restant conforme aux exigences de la réforme fiscale internationale (BEPS 2.0) (section 4. 1. Adapter les conditions-cadre).

2.2.4

Formation et recherche : l'excellence éducative

L'accès à un **capital humain hautement qualifié et adapté** aux besoins des entreprises constitue un enjeu essentiel pour le développement économique ¹⁶. Genève dispose d'un atout en la matière puisque près de 50 % de la population actuelle déclare être au bénéfice d'une formation tertiaire, ce chiffre étant particulièrement élevé chez les jeunes adultes (55 % des 25-44 ans) ¹⁷. Genève maintient un **environnement de formation de haut niveau**, avec des institutions prestigieuses comme

l'Université de Genève (UNIGE), classée parmi les 100 meilleures au monde, particulièrement en physique et mathématiques ¹⁸ ainsi que l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Ce dynamisme se reflète également à travers les établissements de la HES-SO Genève, tels que la Haute école d'art et de design (HEAD) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), qui collaborent étroitement avec le tissu économique local pour chercher des solutions innovantes aux défis actuels ¹⁹.

Ces institutions multiplient les initiatives qui renforcent **les liens entre recherche académique, innovation et entrepreneuriat**, favorisant ainsi l'émergence de projets à fort impact et le développement d'une culture entrepreneuriale, un levier essentiel pour le développement d'un écosystème dynamique. Le canton attire également des chercheuses et chercheurs de renom grâce à un écosystème de recherche exceptionnel, incluant notamment des institutions telles que le CERN, le Wyss Center for Bio and Neuroengineering, le Swiss Institute of Bioinformatics ou encore le centre de recherche clinique des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

La **formation professionnelle** constitue un pilier essentiel du système éducatif suisse. Son organisation repose sur un système tripartite – réunissant les institutions de formation, les entreprises, les associations professionnelles et les acteurs publics – qui est l'une des caractéristiques les plus distinctives et reconnues du modèle helvétique. Ce mode de gouvernance reflète l'ancrage direct de la formation professionnelle dans le tissu économique. Les partenaires impliqués collaborent étroitement pour définir les contenus des formations, veillant à leur adéquation avec les besoins du marché du travail et les évolutions des métiers.

Bien qu'en 2022, les places d'apprentissage en entreprise ne représentent que 1,6 % des emplois à Genève contre 4,2% à l'échelle nationale ²⁰, le canton poursuit ses efforts de valorisation de la formation professionnelle afin de renforcer l'intégration des jeunes par ce modèle de formation.

2.2.5

Marché du travail : répondre aux défis des compétences

La population résidente active, qui comptait environ 243 000 personnes en 2023 ²¹, ne suffit pas à pourvoir les plus de **353 000** ETP présents sur le marché du travail ²². Ce déséquilibre entraîne une pénurie de personnel qualifié dans plusieurs secteurs tels que la santé. Corollaire de ce constat, la main-d'oeuvre extra-cantonale et transfrontalière joue un rôle essentiel et représente aujourd'hui près d'un actif sur trois.

Malgré une économie florissante, Genève présente un taux de **chômage** supérieur à la moyenne nationale suisse. En 2024, ce taux atteignait 4,3 %, contre 2,4 % au niveau national ²³. Ce phénomène affecte particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans (7,2 %). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment la forte attractivité de son marché de l'emploi, la tertiarisation de l'économie, la densité urbaine et la mobilité élevée de la main-d'oeuvre, qui génèrent des dynamiques particulières sur le marché du travail genevois.

L'accès aux compétences demeure un enjeu majeur pour les entreprises, notamment face à la transition numérique et écologique. L'employabilité, essentielle au dynamisme et à la résilience de notre société, est une priorité partagée. Dans le cadre du programme de législature 2023–2028, le *Plan directeur cantonal de l'employabilité* marque une avancée significative : pour la première fois, un programme évolutif et inclusif répond aux mutations du marché du travail, avec des premières mesures concrètes pour toute personne en âge et en capacité de travailler dans le canton. En parallèle du renforcement de l'employabilité individuelle, l'action « Employabilité » de la présente stratégie accompagne les entreprises dans l'anticipation et la planification de leurs besoins en compétences (section 4. 4. Accompagner les entreprises face aux transitions).

Ce dispositif s'inscrit en complémentarité des mesures mises en oeuvre par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), axées sur l'anticipation des formations aux métiers de demain. Il s'inscrit également dans la lignée des actions visant à développer pleinement le potentiel du bassin économique transfrontalier.



¹⁶ Le capital humain, défini comme l'ensemble des savoirs et compétences détenus par un individu, se mesure par le niveau, le contenu et la qualité de l'instruction reçue.

¹⁷ Service de la recherche en éducation. 2025. *Repères et indicateurs statistiques*.

¹⁸ Classée 58^e au classement de Shanghai 2024, l'Université de Genève se distingue parmi les 100 meilleures universités mondiales, se positionnant ainsi dans le top 0,5 % à l'échelle mondiale. Elle excelle tout particulièrement dans les domaines de la physique et des mathématiques, où elle se classe respectivement 15^e et 28^e, confirmant son leadership académique. À l'échelle nationale, l'UNIGE se place en 3^e position, derrière les deux écoles polytechniques fédérales.

¹⁹ La Haute école d'art et de design (HEAD) figure parmi les 100 meilleures institutions dans la catégorie « Art et Design » du QS World University Rankings 2024

²⁰ Office fédéral de la statistique. 2025. *Taux de places d'apprentissage selon le canton de l'établissement*.

²¹ Office cantonal de la statistique. 2024. *Activité professionnelle et temps de travail*.

²² Office cantonal de la statistique. 2025. *Mémento statistique du canton de Genève*.

²³ Office cantonal de la statistique. 2025. *Mémento statistique du canton de Genève*.



Ensemble, ces mesures constituent une stratégie cantonale globale, cohérente et intégrée pour relever les défis liés à l'emploi et au développement des compétences.

Enfin, bien que la population active soit bien formée, la **formation continue** reste insuffisante : près de 30% de la population suisse n'ayant pas suivi de formation depuis au moins cinq ans ²⁴. Les PME sont particulièrement concernées par cette problématique, faute de ressources suffisantes pour suivre les évolutions technologiques. De plus, les coûts de main-d'oeuvre élevés, associés à une productivité réduite dans certains secteurs, représentent un frein à l'attractivité des entreprises.

Pour garantir une concurrence loyale et préserver la qualité de l'emploi, le canton veille au respect des conditions de travail. Dans une logique de concertation avec les partenaires sociaux, les autorités et les milieux professionnels, des mécanismes de contrôle et de surveillance sont déployés pour préserver la paix sociale, assurer un environnement concurrentiel équitable et le respect des droits des salariés. Ces dispositifs contribuent à la transparence, à la sécurité juridique et à la stabilité indispensables au bon fonctionnement du tissu économique genevois.

2.2.6

Infrastructures au service de l'économie

Les infrastructures de Genève jouent un rôle majeur dans son attractivité économique. Dans le domaine **numérique**, le canton se distingue par une connectivité fiable et rapide, avec une couverture quasi totale du territoire en 5G+ et en fibre optique. Ces infrastructures répondent à la fois aux besoins individuels en matière de télétravail et d'éducation en ligne et aux besoins des entreprises, notamment dans les secteurs de l'innovation et du commerce en ligne.

Pour répondre aux enjeux liés à la sécurité et la diversité de l'**approvisionnement énergétique**, le canton accélère la transition énergétique en soutenant des projets concrets découlant de plusieurs documents stratégiques, tels que le *Plan directeur de l'énergie*, le *Concept cantonal du développement durable*, ou encore les *Conditions-cadre pour réussir la transition écologique*. Parmi ces projets figurent l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et le renforcement des infrastructures pour encourager la mobilité douce et les transports publics.

En parallèle, le *Plan climat cantonal 2030* prévoit un investissement de 5,9 milliards de francs pour accélérer la transition écologique et réduire les émissions, notamment grâce à la promotion des véhicules électriques et à la rénovation énergétique des bâtiments.

En matière de **transport**, Genève bénéficie d'une infrastructure multimodale complète incluant un aéroport international performant, reliant le canton à plus de 140 destinations mondiales et facilitant ainsi les échanges économiques et commerciaux. Cette infrastructure est

toutefois insuffisante au regard de la croissance démographique et de l'expansion de l'agglomération transfrontalière, qui entraînent une pression importante. Il s'agit notamment de veiller à offrir des infrastructures modernes et efficaces de transports, tant à l'échelle de l'agglomération, que pour des connexions longue distance.

En termes de mobilité, la Ville de Genève en particulier fait face à une forte congestion, se classant parmi les villes les plus engorgées de Suisse ²⁵. Pour y remédier, des projets ambitieux de développement des transports publics, comme le réseau Léman Express et l'extension du réseau ferroviaire, visent à offrir des alternatives à la voiture et à améliorer la mobilité régionale.

2.2.7

Aménagement du territoire : répondre au défi de l'accès au foncier

Les surfaces destinées aux activités font face à une forte demande en raison de l'attractivité du canton. Dans un contexte d'exiguïté du territoire, cette pression foncière entraîne un déséquilibre entre les secteurs à haute et faible valeur ajoutée, pouvant conduire à une « tertiarisation » progressive de l'économie » ²⁶.

Conscient de l'importance stratégique que revêt le foncier pour maintenir une économie dynamique et résiliente, le *Plan Directeur Cantonal 2030* s'attache à préserver la diversité du tissu économique en garantissant une offre suffisante de terrains adaptés, à terme, aux activités

économiques. Pour ce faire, il promeut la densification des zones industrielles existantes, ainsi que la création de nouvelles zones destinées aux activités.

Ces mêmes stratégies sont promues pour répondre à la croissance démographique résultant du dynamisme économique du canton, tout en préservant les terres agricoles. Ce faisant, il s'agit d'accueillir une part des ménages liés aux emplois dans les limites cantonales, en répondant à leurs besoins en matière de logements, de services, d'équipements et d'espaces publics.

Le PDCn 2050, en cours d'élaboration, poursuivra l'objectif de répondre aux besoins de l'économie, tout accueillant la croissance démographique liée. Compte tenu de la contrainte des surfaces d'assolement (SDA) et de la volonté de placer la biodiversité, les services écosystémiques, les ressources naturelles et leur processus écologiques au coeur du développement territorial, la problématique de l'accès au foncier sera renforcée. De nouveaux dispositifs devront être imaginés.

Planifier l'aménagement du territoire à l'horizon 2050 représente, plus généralement, un défi majeur, notamment lorsqu'il s'agit d'anticiper les besoins futurs de l'économie dans un contexte de transformation rapide et constante. Les mutations technologiques, les transitions énergétiques, les évolutions du marché du travail ou encore les changements géopolitiques modifient en profondeur les logiques économiques, souvent à un rythme bien plus rapide que celui de la planification spatiale. L'action prioritaire « Cartographier les besoins de l'économie dans le cadre de la révision du Plan Directeur Cantonal » vise à répondre à cet enjeu.

²⁴ Office fédéral de la statistique. 2024. *Près de 30% de la population n'a plus suivi de formation continue depuis au moins cinq ans.*

²⁵ Selon le TomTom Traffic Index 2024, Genève se classe à la 50^e place des villes les plus engorgées au monde parmi 500 villes, faisant d'elle la ville la plus congestionnée de Suisse. En comparaison, Zurich est 133^e, Lugano 183^e, Lausanne 257^e et Bâle 273^e. Ces chiffres illustrent la forte pression exercée sur les infrastructures de transport à Genève.

²⁶ Alors que certains secteurs à très haute valeur ajoutée peuvent se permettre d'acquérir ou de louer des terrains à des prix élevés, les secteurs plus traditionnels risquent de se voir évincés. Le terme de tertiarisation de l'économie fait ici référence à une concentration de l'activité économique dans des secteurs à forte valeur ajoutée, au détriment de la diversité et de la résilience économique ainsi que de la richesse des savoir-faire.

En ce qui touche aux zones industrielles et artisanales, le canton peut par ailleurs compter sur la Fondation des terrains industriels de Genève (FTI) pour gérer et développer les périmètres considérés de manière durable et responsable sur le principe des EcoParcs industriels. Une attention particulière est portée aux besoins spécifiques des artisans et des PME locales, ainsi qu'aux activités peu denses et potentiellement nuisibles, confrontées à une pénurie notoire de surfaces disponibles. La FTI veille également à favoriser la complémentarité des activités, favorisant ainsi l'émergence de collaborations interentreprises et une gestion concertée des ressources.

En complément de l'aménagement cantonal, la coopération transfrontalière constitue un terrain d'expérimentation pour des solutions innovantes. La coordination des planifications économiques, notamment en matière de sites industriels, a été identifiée comme un premier levier d'action dans le cadre de la *Démarche de Métropolisation*.

2.2.8

Qualité de vie : un attrait pour les talents à préserver

Le succès de la Suisse dans l'attraction et la rétention de talents repose en grande partie sur sa capacité à offrir une qualité de vie exceptionnelle et Genève illustre parfaitement cette force. Régulièrement classée parmi les meilleures villes au Mercer Quality of Living Index, Genève bénéficie d'infrastructures modernes, d'un accès généralisé à des services publics de qualité, notamment en matière de santé et d'éducation et à des écoles privées d'excellente qualité. Pour l'écosystème public et privé de la Genève internationale, la qualité des écoles internationales est particulièrement appréciée.

Son environnement urbain, le lac Léman et son environnement naturel et paysager préservé, contribuent directement à l'attractivité de Genève, en particulier auprès des talents internationaux recherchant un équilibre entre épanouissement personnel et professionnel ²⁷.

Face à une croissance démographique soutenue, Genève est appelé à relever le défi d'une densification harmonieuse de son espace urbanisé, en veillant à maintenir les conditions qui font sa qualité de vie exceptionnelle. Outre les logements, il s'agit notamment d'anticiper les besoins en espaces, équipements et services publics. En planifiant avec soin les nouveaux quartiers et infrastructures, le canton a l'opportunité de maintenir l'attractivité de son territoire, notamment en valorisant ses qualités paysagères, urbaines et sociales.

Enfin, si la sécurité des personnes physiques est élevée à l'échelle internationale, celle des personnes morales, notamment face aux cyber risques, soulève de nombreux défis qui requièrent une vigilance accrue et des mesures adaptées.

²⁷ World Economic Forum. 2024. *What's the secret to Switzerland's status as a global talent hub?*



3

Vision stratégique



3 Une vision audacieuse pour l'avenir du canton

Dans un contexte global, marqué par l'instabilité, les mutations rapides et la montée des incertitudes, il est plus crucial que jamais de disposer d'un cap stratégique clair et d'une vision structurante. C'est à cette condition que le canton pourra anticiper les transformations en cours, mobiliser efficacement ses ressources et maintenir sa capacité d'action dans un environnement en constante évolution.

Face à une concurrence mondiale exacerbée, à l'émergence de nouveaux pôles économiques et à des tensions géopolitiques croissantes qui fragilisent les chaînes d'approvisionnement et compliquent les échanges internationaux, Genève doit aujourd'hui relever un triple défi.

D'une part, préserver et renforcer les secteurs qui constituent les piliers historiques de sa prospérité afin de maintenir la stabilité et l'attractivité du canton. Il s'agit de maintenir et renforcer la position de Genève sur la scène économique internationale en soutenant la capacité d'innovation de ses secteurs clés, leur potentiel de création d'emplois et leur rôle structurant dans l'économie locale.

D'autre part, soutenir le développement de filières émergentes afin de leur permettre de s'ancrer pleinement et durablement dans le tissu économique local et de contribuer à la diversification et à la résilience de l'économie genevoise.

Enfin, le développement économique doit répondre à des critères précis, notamment en raison de l'exiguïté territoriale. Le canton privilégie une approche qualitative et ciblée : qualitative, par la nature des compétences recherchées, qui visent à soutenir la pérennité et le développement des différents secteurs d'activité du canton. Ciblée, car elle vise à renforcer les chaînes de valeur déjà présentes sur le territoire, en ciblant les maillons stratégiques manquants.

En articulant une vision à long terme, un cadre favorable aux différents secteurs et un accompagnement ciblé des pôles émergents, cette stratégie pose les bases d'un développement économique cohérent et résolument tourné vers l'avenir.



Une économie créative et innovante, compétitive et génératrice d'emplois, assurant un développement durable au profit de l'ensemble de la population.

Au cœur de cette ambition, quatre principes fondamentaux guident le développement économique du canton, avec pour objectif d'impact la création d'emplois et de valeur ajoutée :

L'audace et l'esprit entrepreneurial constituent des facteurs clés du succès et de la résilience. Le canton mise sur l'innovation et la prise de risque pour anticiper les transformations économiques et sociétales de demain. C'est cette capacité à expérimenter, ajuster et évoluer qui lui permettra de préserver et d'enrichir son tissu économique, de stimuler la créativité et de consolider son rôle de pôle économique d'envergure mondiale. En soutenant l'émergence de nouveaux modèles d'affaires, de nouvelles technologies, de start-up et de secteurs porteurs, il se donne les moyens de rester compétitif sur la scène internationale.

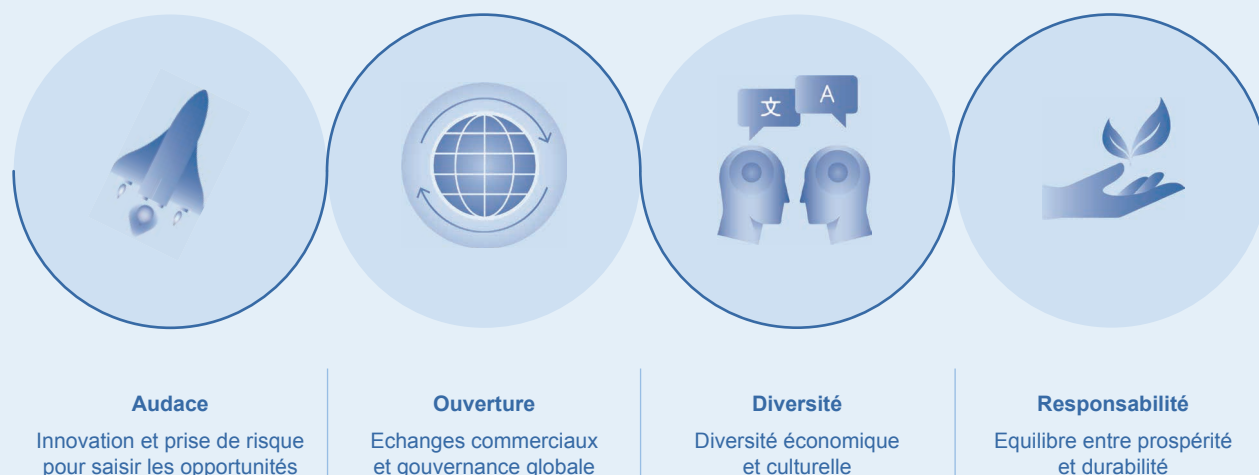
L'ouverture représente un moteur historique et un levier stratégique du développement de Genève. Cette ouverture s'exprime aujourd'hui dans une double dynamique. D'une part, son ancrage dans la région lémanique

renforce encore l'accès à un important bassin de talents et favorise un écosystème propice à l'innovation, au sein du territoire transfrontalier.

D'autre part, Genève se distingue par un rayonnement international hérité d'une longue tradition d'échanges. Depuis le XIV^e siècle, elle s'est imposée comme un carrefour d'envergure, d'abord à travers ses foires commerciales, puis en tant que centre diplomatique et financier de premier plan. Aujourd'hui, son économie demeure étroitement connectée aux marchés mondiaux, portée par des secteurs stratégiques, tels que la banque et la finance, le négoce de matières premières, le transport maritime, ainsi qu'une industrie fortement exportatrice, comprenant notamment l'horlogerie, la chimie fine et les arômes. Ce positionnement est par ailleurs renforcé par le rôle central qu'occupe la Genève internationale.

Grâce à la présence de nombreuses organisations intergouvernementales (OI), organisations non gouvernementales (ONG) et de nombreuses missions diplomatiques, le canton joue un rôle clé dans la gouvernance mondiale, facilitant les échanges et la coopération entre États, entreprises et organisations. Incarnant les quatre principes au cœur de cette vision, la Genève internationale représente à la fois un héritage profondément ancré dans l'identité du canton et un levier économique stratégique.

Vision stratégique de Genève



Elle offre une expertise reconnue dans de nombreux domaines et un accès privilégié aux marchés mondiaux, qu'il convient de préserver et de valoriser.

Cette ouverture se traduit également par une grande **diversité démographique** : 42% de la population genevoise est étrangère ²⁸, représentant plus de 190 nationalités. Cette richesse humaine favorise un écosystème dynamique, propice à l'innovation et à la collaboration. À titre d'exemple, quelques chiffres clés illustrent le rôle essentiel de la diversité dans l'innovation : la moitié des créateurs de start-up en Suisse sont d'origine étrangère et la grande majorité des fondateurs de licornes (entreprises valorisées à plus d'un milliard de dollars) possèdent un passeport étranger.

La **capacité de résilience** qui permet à un système de surmonter tout changement ou crise est principalement fonction de sa diversité. Sous l'angle genevois, cette capacité de résilience économique se traduit par une pluralité d'acteurs, la vitalité des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que des dynamiques qui renforcent l'attractivité de son économie :

- Une diversité sectorielle, englobant des clusters établis, tels que la banque et la finance, le négoce de matières premières et le transport maritime et l'industrie, ainsi que des clusters émergents, tels que les sciences de la vie et les technologies numériques ²⁹.
- Un écosystème entrepreneurial riche, regroupant multinationales, PME et start-up, opérant sur des marchés locaux et internationaux avec des modèles économiques variés.
- Un écosystème institutionnel riche, réunissant pouvoirs publics, partenaires sociaux, fondations, organisations internationales, partenariats public-privés et ONG.
- Une main-d'œuvre aux compétences diversifiées, qui reflète la complémentarité des expertises et l'attractivité du canton pour les talents du monde entier.

Enfin, la **responsabilité** guide l'ensemble des actions entreprises pour assurer un développement équilibré et durable, en articulant les dimensions environnementales, économiques et sociales. Elle se traduit de manière concrète par les engagements du canton en faveur de la neutralité carbone, notamment à travers des politiques ambitieuses de rénovation énergétique des bâtiments, de densification urbaine, de développement des mobilités durables et de soutien aux énergies renouvelables. Sur le plan économique, cette responsabilité se manifeste dans l'accompagnement des entreprises face aux transitions numérique et écologique, ainsi que dans la valorisation d'une économie innovante et respectueuse des ressources.

D'un point de vue social, elle s'incarne dans les mesures relatives à la responsabilité numérique des entreprises, une prise en compte approfondie des enjeux sociaux de l'employabilité portée par le *Plan directeur de l'employabilité*, ainsi que par l'engagement du canton dans la mise en œuvre des actions prioritaires pour la transition environnementale et énergétique (section 4. 4. Accompagner les entreprises face aux transitions).

Portée par les pouvoirs publics, cette responsabilité est aussi partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire : communes, entreprises, institutions académiques, partenaires sociaux et citoyens. Ensemble, ils sont appelés à contribuer à une trajectoire de développement qui préserve les conditions de vie et d'épanouissement des générations présentes et futures.

Genève s'engage ainsi à concilier progrès économique, responsabilité environnementale et sociale, afin de garantir une prospérité partagée par toutes et tous.

²⁸ Office cantonal de la statistique. 2025. *Mémento statistique du canton de Genève*.

²⁹ Accenture. 2025. *Analyse du tissu économique genevois*.



4

Orientations stratégiques



4 Orientations stratégiques : dynamiser l'économie genevoise dans son ensemble

Genève articule sa stratégie économique autour de quatre grandes orientations stratégiques transversales pour accélérer le développement économique du canton :

- Adapter les conditions-cadre
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de Genève
- Stimuler l'innovation
- Accompagner les entreprises face aux transitions

4.1

Adapter les conditions-cadre

Genève est un centre économique et financier de premier plan, bénéficiant d'une position stratégique au cœur de l'Europe, d'une excellente connectivité grâce à son aéroport international, d'un environnement politique stable et d'un tissu économique dynamique. Cependant, pour maintenir et renforcer son attractivité, le canton doit s'appuyer sur des conditions-cadre solides, garantissant un environnement favorable aux entreprises et à l'innovation.

Il s'agit notamment de maintenir des **conditions-cadre fiscales attractives**. En effet, au vu de la concurrence internationale, une attention particulière doit être portée à assurer une fiscalité compétitive et prévisible afin de maintenir l'attractivité du canton pour les entreprises et les investisseurs. Plus spécifiquement, une réponse doit être apportée à l'évolution des tendances internationales en matière de fiscalité, en particulier s'agissant de la réforme BEPS menée par l'OCDE. L'introduction d'incitations, sous la forme notamment de crédits d'impôt remboursables qualifiés (QRTC), est évaluée afin de maintenir et renforcer la compétitivité du canton de Genève. Ces instruments fiscaux, reconnus par les standards internationaux (notamment de l'OCDE), permettent aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt, à certaines conditions, ce qui en fait un outil particulièrement efficace pour soutenir les investissements en recherche, innovation et transition numérique ou écologique. Leur introduction viserait à renforcer l'attractivité et la compétitivité du canton, tout en restant conforme aux exigences de la réforme fiscale internationale (BEPS 2.0).



Pour l'État, l'un des défis majeurs concernant l'adaptation des conditions-cadre réside dans l'écart temporel croissant entre l'action de l'État et les dynamiques économiques. Alors que les politiques publiques nécessitent une planification sur le long terme, l'économie évolue rapidement sous l'effet de l'innovation, des mutations technologiques et des fluctuations du marché.

Pour accroître la pertinence et l'efficacité de son action, l'État doit renforcer sa capacité d'anticipation et d'adaptation. Il s'agit également d'ajuster en continu les services offerts aux entreprises pour mieux répondre à leurs besoins. La modernisation continue du Guichet entreprises et des services publics dédiés aux entreprises s'inscrit dans une dynamique plus large de simplification administrative, menée en collaboration avec plusieurs départe-

tements et en complément des initiatives fédérales en la matière³⁰. L'objectif est clair : créer un environnement plus fluide, propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Finalement, le canton fait aujourd'hui face à trois enjeux majeurs. D'une part, le difficile **accès au foncier**, limité par la rareté des terrains et des procédures administratives complexes, entrave le développement de nouveaux espaces économiques. D'autre part, la saturation des **infrastructures de transport**, qui perturbe les déplacements professionnels et affecte la productivité. À ces considérations s'ajoute **l'accès à une main-d'œuvre qualifiée**. Ces enjeux s'inscrivent dans une dimension régionale et appellent à une cohérence transfrontalière, notamment à travers des projets pilotes de coopération.

³⁰ À l'échelle cantonale, plusieurs initiatives, actuellement en cours d'élaboration, soutiennent cette ambition. Parmi elles figurent le projet de loi d'investissement pour la cyberadministration, destiné à développer les e-démarches, en synergie avec le projet de loi organique dit « Once only », qui vise à limiter les demandes répétées de documents aux administrés. S'y ajoute également la refonte de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), menée en concertation avec les acteurs concernés et qui vise à faciliter les autorisations d'exploiter pour les PME.

Ces efforts complètent les démarches fédérales, telles que la plateforme EasyGov, qui vise à centraliser et simplifier les procédures administratives pour les entreprises suisses, l'e-ID ou encore l'Administration numérique suisse ANS ou encore l'adoption de la LACRE (Loi fédérale sur l'allègement des charges administratives des entreprises), qui prescrit une évaluation systématique de l'impact économique de toute nouvelle réglementation fédérale.



Objectifs stratégiques 2035

● **Maintenir l’attractivité du cadre fiscal pour les personnes morales** : œuvrer à déployer des leviers ciblés en faveur de l’investissement, de la création d’emplois et de l’innovation, tout en anticipant les effets de la concurrence internationale et des réformes fiscales mondiales.

● **Réduire le coût lié à la charge administrative** : accélérer le développement de la cyberadministration et simplifier les démarches, afin de réduire les coûts et fluidifier leurs interactions avec l’administration.

● **Veiller à ce que le territoire ait la capacité d’accueillir les activités économiques clés** : œuvrer pour une planification territoriale qui réponde, au sein d’un territoire préservé, aux besoins des activités économiques clés, en assurant une adéquation entre la mise en œuvre des infrastructures, des logements, ainsi que des équipements et l’implantation des entreprises.

● **Consolider les liens avec les partenaires fédéraux et français pour maintenir l’attractivité du canton et valoriser les atouts de la région** : favoriser les démarches et les coopérations indispensables pour faire valoir les intérêts de Genève et relever les défis propres à la région transfrontalière.



Actions prioritaires 2025 – 2030

● **Évaluer l’opportunité d’introduire des crédits d’impôt remboursables qualifiés (QRTC)** : mener une analyse sur l’opportunité d’introduire des crédits d’impôt remboursables qualifiés (Qualified Refundable Tax Credits – QRTC) pour l’ensemble du tissu économique genevois.

● **Accélérer la transformation numérique des services dédiés aux entreprises : Le guichet entreprises** : poursuivre l’optimisation du Guichet entreprise et des services dédiés aux entreprises, en tirant parti des technologies de l’information et de la communication pour améliorer l’expérience utilisateur, simplifier les démarches administratives et renforcer l’accompagnement, en ligne comme en présentiel. En parallèle, des mesures complémentaires sont à l’étude, pour alléger la charge administrative des entreprises au niveau cantonal.

● **Adapter le cadre légal en faveur du développement économique** : ajuster la Loi en faveur du développement de l’économie et de l’emploi (LDévEco) pour mieux répondre aux enjeux actuels. Sa révision garantira un cadre légal agile, aligné sur la présente stratégie, favorisant l’innovation et la compétitivité du canton.

● **Cartographier les besoins de l’économie dans le cadre de la révision du Plan Directeur Cantonal** : élaborer des scénarios quantitatifs spatialisés à l’horizon 2050, afin de modéliser l’évolution des besoins en surfaces dédiées aux activités économiques dans le cadre du Plan Directeur Cantonal (PDCn).

● **Renforcer le positionnement de Genève au niveau fédéral et intercantonal** : s’engager activement à l’échelle fédérale et intercantonale pour améliorer les conditions-cadre du canton, notamment en matière de politique fiscale, de transition numérique des administrations, de financement des infrastructures et de soutien à la recherche et à l’innovation, tout en œuvrant à la consolidation et au développement des relations entre la Suisse et l’Union européenne, condition indispensable afin de garantir aux acteurs économiques et académiques genevois un accès pérenne au marché européen.

● **Favoriser la coopération transfrontalière** : veiller à ce que les interactions avec la région frontalière soient davantage prises en compte dans les démarches qui visent à maintenir l’attractivité et la compétitivité du territoire et à garantir un développement économique équilibré. Dans ce cadre, le canton met en place une plateforme d’échanges réguliers réunissant les acteurs économiques, académiques et institutionnels pertinents. En outre, le canton promeut activement les pôles de compétence à l’échelle régionale, notamment dans les domaines de la recherche et de l’innovation, afin de tirer parti d’un bassin élargi de talents, d’infrastructures et de ressources.

● **Structurer les échanges entre les acteurs économiques et les autorités** : intégrer activement les entreprises et associations économiques dans les politiques publiques afin qu’elles puissent contribuer aux décisions impactant leur secteur. Un échange structuré et régulier avec le DEE et cas échéant, avec les départements partenaires, garantira un développement économique cohérent, aligné sur les attentes du marché et les évolutions sociétales.

4. 2

Renforcer l’attractivité et la visibilité de Genève

Genève bénéficie d’un rayonnement international remarquable en tant que destination d’affaires et touristique. Son image est globalement positive, mais dans un contexte de compétition mondiale accrue, cette notoriété ne doit pas être considérée comme acquise. Il est essentiel de la dynamiser et de la faire évoluer afin de refléter les atouts et les principes que l’on souhaite mettre en avant.

Un projet de marketing territorial vise à valoriser les atouts de Genève de manière cohérente et stratégique. Il ne s’agit pas de créer une « marque Genève » ex nihilo, mais bien de capitaliser sur son image existante et de mieux mettre en lumière son rôle de centre d’innovation et d’activités économiques à haute valeur ajoutée, au-delà de sa réputation de havre de paix et de diplomatie. L’ambition est de fédérer les parties prenantes autour d’une identité forte et partagée, garantissant une promotion stratégique, cohérente et percutante à l’international, afin d’attirer entreprises, talents et investissements à haute valeur ajoutée.

Cette stratégie s’inscrit en complémentarité avec les actions menées par le canton en faveur de la **Genève internationale**, pour laquelle un plan d’action extraordinaire est en cours de mise en œuvre. Ce plan vise à préserver un pilier fondamental de l’identité genevoise, dans un contexte marqué par des défis structurels sans précédent.

En parallèle, le canton évalue l’opportunité de créer un projet ambitieux et fédérateur, capable de rassembler les acteurs du secteur autour d’une ambition commune :

valoriser le savoir-faire horloger et promouvoir Genève comme pôle de la haute horlogerie. Reconnue mondialement pour l’excellence de ses manufactures et son label de qualité, Genève incarne depuis des siècles un artisanat de précision, d’innovation et de prestige. Enracinée dans l’histoire locale, cette expertise constitue un puissant levier de différenciation et de rayonnement international.

En complément, le canton lance l’**Observatoire de l’économie**, une plateforme de référence innovante qui centralise les données économiques clés du territoire. S’appuyant sur les géodonnées territoriales précises³¹ et l’Observatoire du commerce, cet outil unique vise à valoriser pleinement les atouts économiques du canton afin de renforcer son attractivité auprès des entreprises, investisseurs et partenaires institutionnels. En facilitant un accès clair et simplifié à une information fiable et actualisée, l’Observatoire a pour objectif de favoriser non seulement le développement économique local, mais optimise également la prise de décision publique grâce à une meilleure lisibilité des dynamiques territoriales et économiques.

L’ensemble de ces initiatives contribuent à affirmer le positionnement international de Genève en s’appuyant sur son double ADN : un territoire de tradition et d’ouverture, mais aussi un pôle d’innovation et d’excellence au cœur de l’économie mondiale.

Cette démarche d’attractivité doit toutefois répondre à des critères précis, notamment en raison de l’exiguïté territoriale. À cet effet, elle privilégie une approche qualitative et ciblée : qualitative, par la nature des compétences recherchées, qui visent à soutenir la pérennité et le développement des différents secteurs d’activité du canton. Ciblée, car elle vise à renforcer les chaînes de valeur déjà présentes sur le territoire, en ciblant les maillons stratégiques manquants.

³¹ Pour plus d’information concernant les données territoriales, consulter la Stratégie de la géoinformation 2022-2030, le Plan de mesures associé ainsi que la nouvelle loi sur la géoinformation, dont l’entrée en vigueur est fixée au 1er février 2025. La loi a marqué une avancée majeure dans la gestion des données géographiques à Genève. Cette nouvelle législation, adoptée par le gouvernement en mars 2024, vise à moderniser l’accès aux données géographiques du territoire, renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé ainsi qu’avec les milieux académiques et à soutenir l’innovation.

Objectifs stratégiques 2035

- **Valoriser les atouts de Genève sur la scène internationale** : fédérer les acteurs économiques, académiques et culturels sous une identité forte et partagée afin d’assurer une promotion stratégique, cohérente et impactante à l’international, renforçant son attractivité pour les entreprises, les talents et les investissements à haute valeur ajoutée.
- **Mettre en lumière la richesse et la diversité de l'écosystème économique genevois** : créer une véritable vitrine de l'économie cantonale afin de mieux valoriser les atouts de Genève, mettre en lumière son savoir-faire, renforcer la transparence et les synergies, faciliter l'accès à l'information pour les entreprises, les investisseurs et les partenaires publics et appuyer la prise de décision stratégique pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Actions prioritaires 2025 – 2030

- **Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial** : co-construire avec les parties prenantes une marque unifiée et différenciante, valorisant les atouts uniques de Genève et adaptée aux différents publics cibles pour maximiser son rayonnement mondial.
- **Évaluer l'opportunité de mettre en valeur un savoir-faire historique de Genève** : porté par une dynamique collaborative entre acteurs publics et privés, ce projet incarnerait à la fois l'excellence, l'innovation et la capacité à allier héritage et modernité – autant d’atouts que Genève souhaite promouvoir à l'échelle internationale.
- **Créer un Observatoire de l'économie** : consolider les données économiques et territoriales afin de mettre en place une plateforme innovante offrant une vision actualisée et territorialisée du tissu économique genevois. Cet outil facilitera l'accès sécurisé à des données fiables pour les entreprises, acteurs publics et partenaires, renforçant la prise de décision stratégique, l'émergence de collaborations entre acteurs et la capacité d'anticipation face aux dynamiques économiques. Il contribuera à accroître la visibilité de Genève, stimuler l'innovation, les synergies et la création d'emplois.



4. 3

Stimuler l'innovation

L'innovation ³² est un levier fondamental pour garantir la **prospérité** économique de Genève, un canton qui doit compenser sa cherté structurelle par une inventivité accrue. Dans un contexte marqué par des **transitions** numériques, démographiques et écologiques, l'innovation s'impose comme un vecteur essentiel de compétitivité pour répondre aux défis structurels et saisir de nouvelles opportunités. En développant des solutions innovantes capables de relever les enjeux liés à la transformation des modes de production, des modèles économiques ainsi que des besoins sociétaux et environnementaux, l'innovation est un moyen clé pour consolider sa position dans un environnement mondial de plus en plus complexe et **compétitif**.

Le canton met le cap sur l'**innovation technologique** et l'innovation **fondée sur la science**, qui mobilisent les avancées scientifiques et les technologies de pointe pour résoudre des problèmes complexes. Ces leviers permettent de transformer les connaissances en produits et services à haute valeur ajoutée, de créer des emplois

qualifiés ³³ et ont démontré des répercussions positives d'un soutien financier public ³⁴.

Il est essentiel de souligner que, bien que les start-up occupent souvent le devant de la scène dans les stratégies d'innovation et que les grandes entreprises jouent un rôle crucial dans ce domaine, cette approche met également un accent particulier sur les **PME**. Ces dernières jouent un rôle clé dans l'économie genevoise, représentant 99 % des entreprises et employant les deux tiers de la population active ³⁵. Elles occupent une place stratégique au sein des écosystèmes d'innovation et leurs dépenses en R&D, qui ont doublé ces dernières années, témoignent d'une volonté croissante de s'impliquer dans des projets innovants ³⁶.

Cette dynamique d'innovation a un **impact significatif sur l'ensemble des entreprises**, qu'il s'agisse de PME ou de grandes multinationales. Elle favorise l'émergence d'un écosystème de start-up dynamique, vecteur d'idéation et de compétitivité, leur permettant de maintenir une position de leadership sur un marché mondial toujours plus concurrentiel.



³² L'innovation se définit comme la mise en œuvre de nouvelles idées, procédés, produits ou services apportant une valeur ajoutée tangible. Sur le plan économique, cette transition de l'idée à la création de valeur se concrétise lorsqu'une innovation est introduite avec succès sur le marché ou intégrée dans un processus de production.

³³ Hulfeld, Floriancc, Spescha, Andrincc, Wörter, Martin, 2024. « Funding R&D Cooperation Between Firms and Universities - The Effectiveness of the Innosuisse Model ». KOF Working Papers. DOI : <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000708831>.

³⁴ En particulier, dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), les financements octroyés par des programmes tels qu'Innosuisse ont montré une tendance à l'augmentation des performances des entreprises en termes d'emploi et de ventes, bien que les résultats restent parfois moins significatifs par rapport à d'autres secteurs comme l'ingénierie. Ces initiatives renforcent néanmoins la compétitivité des entreprises dans des domaines stratégiques en favorisant l'adoption de technologies de pointe. Pour plus de détails : Hulfeld, Floriancc, Spescha, Andrincc, Wörter, Martin, 2024. « Funding R&D Cooperation Between Firms and Universities - The Effectiveness of the Innosuisse Model ». KOF Working Papers. DOI: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000708831>.

³⁵ Office cantonal de la statistique. 2022. *Etablissements et emplois selon la taille de l'établissement, par activité économique, dès 2011*.

³⁶ Office fédéral de la statistique. 2025. *18 milliards en 2023 pour la recherche dans les entreprises en Suisse*.



Objectifs stratégiques 2035

- **Améliorer les conditions-cadre pour les entreprises innovantes** : renforcer l'accès au financement, aux infrastructures et aux compétences.
- **Stimuler la diversification des projets d'innovation** : encourager le développement d'une variété de projets innovants, portés aussi bien par des start-up que par des entreprises établies, afin de favoriser la création de valeur dans divers secteurs.



Actions prioritaires 2025 – 2030

- **Créer un hub genevois de l'innovation** : Pour dynamiser son écosystème d'innovation, Genève ambitionne la création d'un lieu emblématique réunissant les acteurs clés de l'innovation. Animé par la FONGIT, ce hub favorisera les échanges interdisciplinaires et offrira un cadre propice à l'émergence et la croissance de projets innovants.
- **Accélérer la création de start-up à fort potentiel d'innovation** : encourager l'émergence de nouvelles entreprises, capables de générer des emplois qualifiés et fondées sur un modèle d'affaires qui repose sur un produit ou un service évolutif.
- **Améliorer l'accès au financement précoce pour les start-up et les PME** : renforcer le dispositif de soutien à l'innovation pour créer un parcours complet et cohérent pour l'accompagnement de projets innovants.
- **Initier la jeunesse genevoise à l'esprit d'entrepreneuriat** : développer une culture entrepreneuriale qui valorise l'innovation, la créativité et la responsabilité par l'apprentissage de la prise de risque et de l'acceptation de l'échec.

4.4

Accompagner les entreprises face aux transitions

L'adoption de nouvelles technologies et de modèles d'affaires plus durables est au cœur des stratégies de développement à l'échelle mondiale et est devenue essentielle pour maintenir la compétitivité des entreprises ³⁷ tout en répondant aux impératifs environnementaux et sociaux croissants.

Cependant, pour les entreprises et particulièrement les PME, les transitions représentent des défis considérables. En effet, souvent limitées en ressources humaines et financières, ces entreprises rencontrent des obstacles pour évaluer la pertinence et la rentabilité des solutions disponibles. De plus, la complexité de l'implémentation de ces nouvelles technologies freine leur adoption à grande échelle. Par exemple, une enquête menée auprès des PME genevoises indique que 40 % d'entre elles ne disposent ni des compétences ni des ressources internes nécessaires pour mettre en place et gérer des systèmes d'intelligence artificielle ³⁸.

Le canton déploie des mesures d'accompagnement ciblées à destination des entreprises pour les soutenir face aux grandes transitions numérique, démographique, écologique et énergétique. Ces mesures viennent en complément des politiques publiques, concepts et plans directeurs cantonaux évoqués précédemment (section 2.1. Saisir les opportunités des grandes transitions), afin de garantir une réponse coordonnée et adaptée aux enjeux actuels.

Dans le cadre de la **transition numérique**, l'objectif est de permettre à chaque entreprise, indépendamment de son secteur d'activité, d'engager une démarche numérique progressive et adaptée à ses besoins spécifiques. Les outils développés visent à offrir aux entreprises une compréhension claire et accessible des opportunités et risques liés au numérique et à leur permettre d'identifier facilement les experts, incubateurs, fournisseurs technologiques ou accompagnateurs locaux, pour aller plus loin.

Dans cette logique d'accompagnement, il est également essentiel d'anticiper les impacts du numérique, de la mondialisation et des évolutions démographiques sur les **emplois et les compétences**. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) s'impose ainsi comme un levier stratégique pour préserver la compétitivité des entreprises et maintenir l'emploi. Pour y répondre, l'OCEI déploie des actions ciblées dans le cadre du *Plan directeur de l'employabilité*, afin de sensibiliser, outiller et accompagner les **entreprises**, en particulier les PME, dans la mise en place d'une GPEC adaptée à leurs réalités.

Enfin, si la transition **écologique et énergétique** offre des opportunités à bien des égards, elle se traduit également par l'émergence d'un cadre réglementaire en constante évolution, incluant des exigences croissantes en matière de reporting extra-financier couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Conscient que toutes les entreprises n'ont pas la même capacité de capitaliser sur ces évolutions, le canton accompagne les PME sur les thématiques au cœur de leur activité.



Objectifs stratégiques 2035

- **Faciliter la transformation numérique des PME** : faciliter l'adoption de solutions innovantes à leur rythme et selon leurs ressources disponibles.
- **Répondre aux besoins des entreprises en renforçant l'employabilité** : améliorer la capacité des entreprises, en particulier des PME, à anticiper, attirer et développer les compétences indispensables à la pérennité de leur activité.
- **Accompagner les entreprises dans la transition écologique et énergétique** : soutenir les entreprises, en particulier les PME, dans leur adaptation aux exigences croissantes en matière de durabilité, en leur offrant des ressources concrètes.



Actions prioritaires 2025 – 2030

- **Favoriser l'intégration des technologies numériques au sein des PME** : élaborer des outils clairs et détaillés, tels qu'un outil d'auto-évaluation permettant aux PME de situer leur niveau de maturité numérique et d'accéder à des recommandations et ressources personnalisées, des formations ou encore des guides thématiques.
- **Soutenir les PME face aux enjeux de la transition écologique et énergétique** : proposer des ressources concrètes d'aide à la décision, tels que des guides « Entreprises et durabilité », un index interactif recensant les dispositifs de soutien disponibles, comprenant notamment les outils et dispositifs cantonaux dédiés à l'accompagnement des entreprises sur les questions énergétiques.
- **Promouvoir la responsabilité numérique des entreprises (RNE)** : cette action vise à sensibiliser les entreprises aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de leurs pratiques et modèles d'affaires.

- **Employabilité : Accompagner les entreprises dans l'anticipation et la planification des besoins en compétences** : accompagner les entreprises dans l'anticipation et la planification de leurs besoins en compétences grâce à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Sensibiliser, outiller et soutenir la mise en œuvre de stratégies adaptées, telles que des formations ciblées pour renforcer le développement de compétences internes.

³⁷ L'intelligence artificielle générative, par exemple, représente l'une des transformations les plus profondes dans le monde du travail depuis l'émergence des réseaux internet. Elle dépasse largement l'automatisation de tâches répétitives, en offrant un potentiel considérable pour réinventer les processus sur toute la chaîne de valeur. Dans une étude, mandatée par l'OCEI et la BCGE, Accenture estime que les entreprises qui exploitent pleinement les avancées technologiques bénéficient d'une croissance accrue (+10%) et de réductions de coûts supérieures (+13%) par rapport à celles qui n'en profitent pas autant.

³⁸ PWC. 2024. *Analyse de l'impact de l'intelligence artificielle sur l'économie genevoise*.





5 Pôles émergents à haut potentiel

Genève dispose d'un tissu économique à la fois riche, diversifié et contrasté, composé de clusters à des niveaux de maturité variés, chacun présentant des spécificités et des besoins distincts. Le canton héberge des secteurs bien établis, tels que la banque et la finance, le négoce de matières premières, le transport maritime ou encore l'industrie, qui coexistent avec des filières émergentes, comme les sciences de la vie, les industries créatives et les technologies de l'information et de la communication.

Consciente de cette diversité, la stratégie adopte une approche différenciée, adaptée à la réalité de chaque cluster. Pour les plus matures, la stratégie agit à travers deux leviers principaux. D'une part, l'amélioration des **conditions-cadre**, afin d'offrir un environnement stable, attractif et propice au développement des entreprises, aux investissements et à la création de valeur (voir section 4. 1. Adapter les conditions-cadre). D'autre part, le renforcement de l'**innovation**, en soutenant l'émergence d'un écosystème de start-up et de PME dynamique, favorisant le passage de l'idéation à l'innovation et renforçant la compétitivité de ces clusters sur le long terme (voir section 4. 3. Stimuler l'innovation).

Au-delà des mesures visant à renforcer les clusters matures, Genève entend également créer des conditions favorables à l'émergence de filières prometteuses et adopte une approche ciblée en misant sur trois pôles émergents à fort potentiel :

- **Sciences de la vie**
- **Industries créatives**
- **Économie numérique**

Ces secteurs, moteurs d'innovation et de transformation, jouent un rôle clé dans l'économie de demain. Leur force réside dans leur capacité à innover, à générer de nouvelles synergies entre acteurs économiques et à générer ainsi de l'emploi et de la haute valeur ajoutée. Mais pour libérer tout leur potentiel, ils doivent bénéficier d'un cadre favorable à leur développement.

Ces secteurs ont été retenus pour deux raisons principales. D'une part, ils se sont distingués ces dernières années par une croissance soutenue en matière de création d'entreprises et d'emplois, témoignant de leur dynamisme et de leur capacité à se développer rapidement et durablement.

D'autre part, ils présentent un fort levier d'action pour les politiques publiques. À ce stade, malgré leur potentiel, ces pôles ne disposent pas encore de structures pleinement consolidées. Cette phase de développement représente une véritable fenêtre d'opportunité, où l'intervention de l'État peut amplifier l'impact des ressources publiques mobilisées et en maximiser les retombées économiques.

Le canton peut ainsi jouer un rôle de catalyseur en accélérant la structuration de leur écosystème. Il ne s'agit pas de créer des clusters économiques ex nihilo, mais de consolider et d'amplifier des filières existantes, en créant un écosystème propice à l'émergence de nouvelles entreprises, à l'attraction des talents et à la création de synergies des forces économiques, académiques, institutionnelles et industrielles. Par une intervention ciblée et coordonnée, l'action publique peut ainsi maximiser les retombées économiques et sociétales tout en optimisant l'allocation des ressources disponibles.

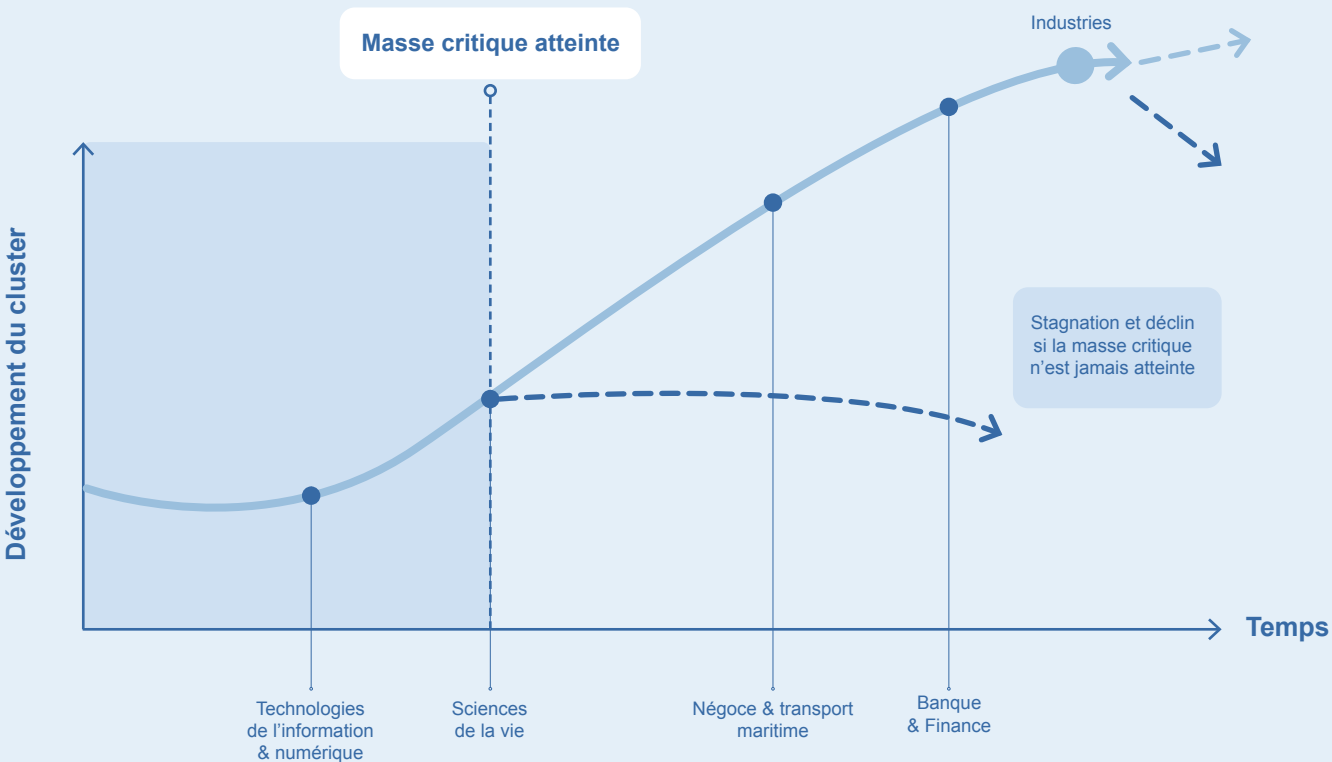
L'objectif est de faire évoluer ces pôles vers une maturité suffisante pour qu'ils s'intègrent pleinement et durablement au tissu économique genevois et contribuent activement à la diversification de l'économie cantonale. À cette fin, la stratégie se concentre sur trois axes complémentaires, qui se déclinent en fonction des spécificités de chaque pôle :

1. Écosystème : animation de l'écosystème, accompagnement de projets, renforcement des collaborations et synergies et attraction des maillons manquants pour un écosystème d'innovation cohérent et dynamique.

2. Infrastructure : développement d'infrastructures de pointe et consolidation des équipements existants, adaptés aux besoins des filières émergentes.

3. Financement : mécanismes de soutien financier pour stimuler l'entrepreneuriat, attirer les talents et favoriser la création d'emplois durables.

Cycle de vie d'un cluster



Déclenchement

- Conditions-cadre favorables
- Emergence d'un acteur majeur
- Etc.

Développement

- Investissements par les entreprises
- Concurrence saine
- Dynamiques de marché
- Innovation technologique
- Politiques gouvernementales pour soutenir le cluster
- Etc.

Déclin ou renaissance

- Asphyxie géographique
- Pénurie de talents
- Manque d'innovation
- Départ d'acteurs clés
- Etc.

5.1

Sciences de la vie

Le secteur des sciences de la vie regroupe les disciplines scientifiques, technologiques et industrielles qui explorent les organismes vivants, leur santé et leur interaction avec leur environnement. Ce domaine inclut la biologie, la biotechnologie, la génomique, la médecine, la pharmacie, les technologies médicales ainsi que la recherche en santé globale. À Genève, ce secteur en pleine expansion s’inscrit dans une dynamique régionale intégrée, en synergie avec la Health Valley de Suisse occidentale.

Doté d’un écosystème diversifié et innovant, le canton bénéficie de la présence de centres de recherche de premier plan, tels que l’Université de Genève (UNIGE),

les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), le CERN, le Wyss Centre et le Campus Biotech, qui cohabitent avec un tissu de start-up innovantes. Ce réseau est renforcé par des connexions stratégiques avec des partenaires de renom, tels que l’EPFL et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), renforçant ainsi l’impact global de l’écosystème genevois et l’attraction de talents.

Qualifiée de « capitale de la santé mondiale », Genève bénéficie d’un écosystème unique, attirant talents, entreprises, experts et investisseurs. Cette singularité repose sur la présence d’organisations comme l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), l’Initiative pour les médicaments contre les maladies négligées (DNDi) et l’Alliance mondiale pour les vaccins et l’immunisation (GAVI).



Enjeux et défis de ce secteur

Malgré des atouts indéniables, le développement des sciences de la vie à Genève se heurte à plusieurs défis majeurs :

Masse critique à développer : le secteur peine à rassembler un volume suffisant d’acteurs et de ressources pour générer une dynamique autonome et attirer des projets et investissements d’envergure internationale.

Visibilité internationale limitée : bien que Genève dispose d’infrastructures et d’expertises de premier plan, elle doit intensifier ses efforts de communication pour mettre en valeur ses réussites et renforcer la reconnaissance de son écosystème sur la scène mondiale.

Besoin d’infrastructures adaptées : les coûts de développement et l’absence de laboratoires mutualisés et de structures spécialisées freinent la croissance des start-up.

Fragilisation de la Genève internationale : le gel du financement de l’aide publique décidé par plusieurs bailleurs internationaux fragilise les acteurs institutionnels et privés de la santé globale.



349 acteurs dans la pharma, biotech, medtech, santé digitale et autres

349

+20

+20 organismes internationaux actifs dans le domaine des sciences de la vie à Genève dont l’Organisation mondiale de la Santé (OMS)

10

10 partenaires académiques différents établis au Campus Biotech (dont l’UNIGE, l’EPFL et l’HEPIA)

46 instituts de recherche publics et à but non lucratif

46



Les Hopitaux Universitaires de Genève sont le 1^{er} hôpital universitaire de Suisse avec 8 hôpitaux, 2 cliniques, 30 lieux de soins, 16 centres spécialisés

1^{er} hôpital universitaire

40% des start-up soutenues par la FONGIT, premier incubateur et plateforme de Suisse, proviennent du domaine des sciences de la vie, contribuant à un écosystème dynamique d’innovation

40%

Genève acteur majeur de la Health Valley au cœur d’un écosystème dynamique regroupant plus de 35 000 emplois en Suisse



35 000



Objectifs stratégiques 2035

- **Atteindre une masse critique pour un écosystème mature et durable** : atteindre la densité et la cohésion nécessaires à un écosystème où start-up, entreprises, chercheurs, investisseurs et institutions interagissent de manière fluide et collaborative, générant un cercle vertueux d'innovation, de croissance et d'attractivité internationale.
- **Consolider l'écosystème des sciences de la vie** : accélérer la création de solutions de santé globale grâce aux synergies entre les acteurs de la Genève locale et internationale.



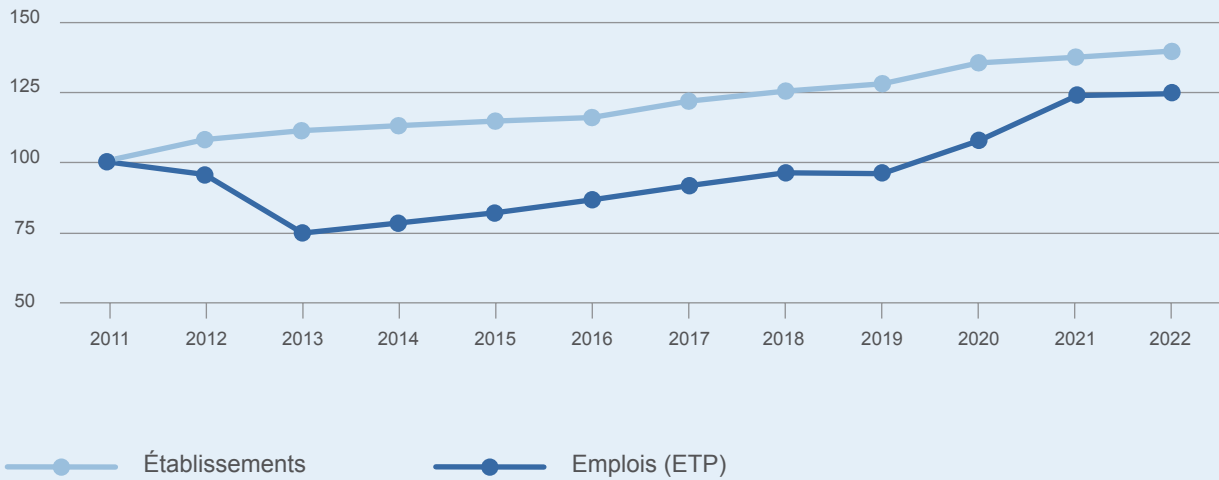
Actions prioritaires 2025 – 2030

- **Créer un pôle d'innovation centralisé et interdisciplinaire** : faire du Campus Biotech un hub centralisé et collaboratif, capable d'attirer des acteurs de premier plan – chercheurs, start-up, entreprises, investisseurs – de maximiser les interactions, de catalyser les synergies et de générer des solutions innovantes à fort impact.
- **Faciliter l'accès aux infrastructures pour les start-up et PME** : répondre aux besoins des acteurs émergents en réduisant les barrières à l'innovation, notamment par la mise à disposition de laboratoires mutualisés, d'espaces collaboratifs et de plateformes technologiques avancées.
- **Créer des synergies entre start-up, entreprises, centres de recherche et acteurs de la Genève internationale** : dynamiser l'écosystème de manière proactive en favorisant la mise en réseau, la création de projets communs et le développement de partenariats stratégiques, en capitalisant sur les structures existantes, notamment sur la présence de six centres collaborateurs HUG – OMS, afin d'accélérer l'émergence de solutions de santé globale.

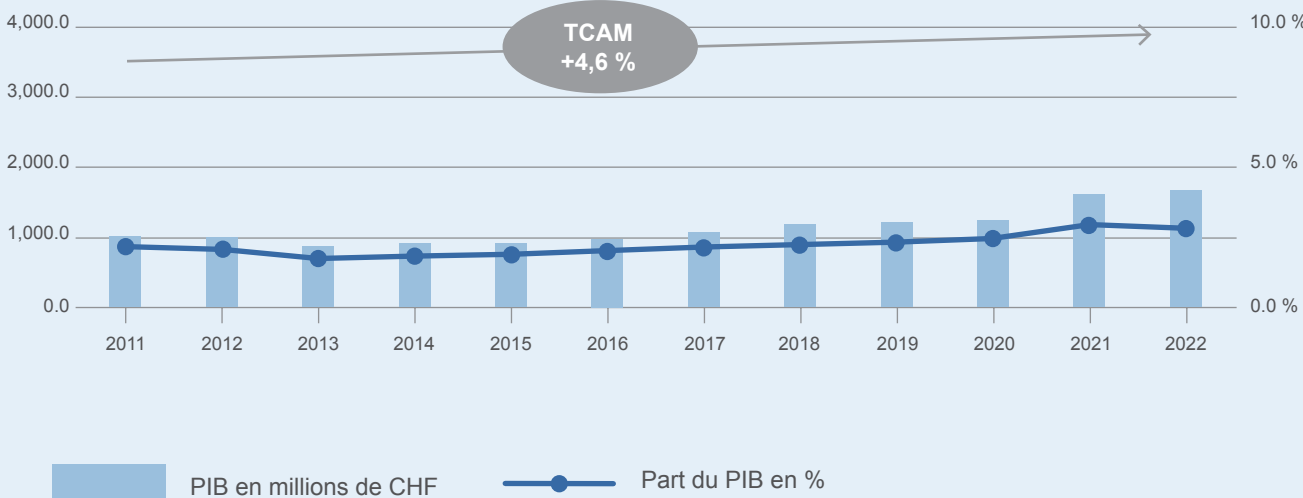
Chiffres-clés 2022

1,5 milliards de CHF Contribution au PIB	2,5% part du PIB	349 établissements	5 526 emplois (ETP)
--	----------------------------	------------------------------	-------------------------------

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements depuis 2011 en base 100



Évolution du PIB du secteur et de sa contribution au PIB cantonal depuis 2011



Accenture. 2025. Analyse du tissu économique genevois. Données issues de l'OFS, de l'OCSTAT et de CREA, calculs effectués par Accenture.

5.2

Industries créatives

Les industries créatives englobent une variété de secteurs économiques et culturels axés sur la conception, la production et la distribution de biens et services reposant sur la créativité humaine, le capital intellectuel, la richesse culturelle et les technologies innovantes. À Genève, le cluster des industries créatives réunit les acteurs privés, associatifs, publics et académiques du canton actifs dans 13 secteurs clés : l'industrie du logiciel et des jeux vidéo, le cinéma, la radio-télévision, l'industrie musicale, l'édition de livres, le marché de l'art, les arts du spectacle, le design, l'architecture, la publicité, l'artisanat d'art, la presse, ainsi que le marché phono-technique (audio-vidéo) ³⁹. Situées au carrefour de l'économie, de la culture et de la technologie, elles sont souvent perçues comme des moteurs essentiels de la croissance économique, de la création d'emplois et de la cohésion sociale ⁴⁰.

À l'ère de la numérisation, des produits et services numériques, tels que les logiciels, le contenu audiovisuel numérique et les plateformes en ligne (streaming, e-com-

merce créatif), prennent une place prépondérante dans les industries créatives. Genève se distingue à la fois par la qualité de ses filières de formation dans ce domaine, portées notamment par l'Université de Genève et de la HES-SO Genève (telles que le Master en communication et cultures numériques, les programmes de formation continue en management culturel ou encore les cursus de la HEAD) et par son positionnement stratégique en matière de propriété intellectuelle. La présence de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) renforce son rôle de hub mondial où convergent créativité, innovation technologique et enjeux liés à la protection des créations numériques ⁴¹.

Si le dynamisme et l'innovation de l'écosystème créatif genevois en font déjà un pôle d'attraction pour les talents et les créatrices et créateurs d'entreprises, des marges de progression subsistent, notamment en matière de visibilité, de reconnaissance des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur et de la protection intellectuelle (PI).



³⁹ ONU Commerce et Développement. 2024. *Creative Economy Outlook 2024*.

⁴⁰ ONU Commerce et Développement. 2024. *Creative Economy Outlook 2024* ; Zurich Centre for Creative Economies. 2023. *Les empreintes créatives : Économie culturelle et créative genevoise* ; Zurich Centre for Creative Economies. 2024. *Swiss Creative Tech Report 2024*.

⁴¹ Zurich Centre for Creative Economies. 2024. *Swiss Creative Tech Report 2024*.

13

13 domaines d'activité :
Marché de la radio-télévision | Cinéma | Industrie du logiciel et du jeu vidéo | Industrie musicale | Livre | Marché de l'art | Arts du spectacle | Design | Architecture | Publicité | Artisanat d'art | Marché de presse | Marché phonotechnique (audio-vidéo)



+ de 27 000 emplois à Genève dans ce secteur et ses 13 domaines

+ de 27 000



Le canton de Genève est un hub majeur des industries créatives et de la création de start-up dans le domaine avec notamment **+ de 10 000 structures** uniquement sur le territoire genevois

+ 10 000

Présence à Genève du siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

OMPI

10

La Suisse fait partie des **10 pays** au monde qui exportent le plus de biens créatifs

+ de 10 acteurs de formation dans le domaine à Genève (HEAD, UNIGE, SAE, etc.) et permettant la présence d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et spécialisée

+ de 10

Enjeux et défis de ce secteur

Bien que Genève dispose de nombreux atouts, tels que des institutions de formation de renom et une main-d'œuvre qualifiée, le secteur des industries créatives fait face à plusieurs défis structurels :

Visibilité limitée de l'écosystème local : Une méconnaissance globale de l'écosystème créatif, limitant les synergies et les collaborations intersectorielles.

Manque d'espaces physiques dédiés : un manque d'espaces dédiés à la collaboration et aux échanges créatifs, entravant l'émergence de projets innovants.

Protection complexe de la propriété intellectuelle à l'ère de l'IA : la montée rapide de l'intelligence artificielle pose de nouveaux défis aux acteurs des industries créatives, notamment en matière de création, de reproduction et de modification automatisée des œuvres. Dans ce contexte en évolution, la sécurisation et la valorisation des actifs immatériels deviennent tout aussi stratégiques qu'elles ne sont complexes, en raison d'un cadre juridique encore peu adapté.

Environnement économique conservateur : un environnement économique perçu comme conservateur, où les initiatives audacieuses peinent à trouver du soutien.

Coût de la vie élevé : le coût de la vie élevé, freinant l'attraction et la rétention des talents créatifs, notamment les jeunes.

Pour relever ces défis, le canton soutient la création d'un cluster des industries créatives, envisagé comme un levier de création numérique et d'innovation technologique. Ce dispositif vise à attirer des talents, des entrepreneurs internationaux et à offrir un soutien ciblé à un secteur stratégique pour Genève : la production audiovisuelle. Cette initiative s'inscrit en complémentarité avec la politique culturelle du canton, qui valorise depuis longtemps la diversité artistique et l'expression créative.

Dans cette perspective, il est également crucial de renforcer les synergies entre politique économique et politique culturelle, notamment dans les domaines du numérique et de l'audiovisuel. Pour positionner Genève comme un pôle de référence, une coordination accrue entre les services en charge de la culture et ceux du développement économique est indispensable. Cette convergence permettra d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions menées, d'aligner les priorités stratégiques et de maximiser l'impact des politiques de soutien à ce secteur en évolution.





Objectifs stratégiques 2035

- **Positionner Genève comme un carrefour européen de la créativité numérique** : capitalisant sur les nouvelles technologies, Genève vise à devenir un hub alliant culture, création numérique et innovation technologique pour attirer talents, entrepreneurs internationaux.
- **Positionner Genève comme centre majeur de l’audiovisuel** : en soutenant l’innovation et la collaboration entre créateurs locaux et internationaux, Genève met l’accent sur la diversité des formats, l’intégration des technologies de pointe et le développement de projets à forte valeur ajoutée culturelle et économique.



Actions prioritaires 2025 – 2030

- **Soutenir la création d’un cluster des industries créatives** : le canton met en œuvre une stratégie de développement économique dédiée à ce secteur, incluant des outils de promotion, des actions d’animation, ainsi que des dispositifs de mise en réseau entre acteurs locaux et avec d’autres clusters créatifs à l’international.
- **Encourager la protection de la propriété intellectuelle** : en collaboration avec Unitec et les acteurs du secteur, faire émerger à Genève une culture active de la propriété intellectuelle, en sensibilisant les acteurs aux enjeux juridiques et économiques de la PI, en facilitant la compréhension des outils de protection et en valorisant les démarches de dépôt comme de véritables leviers de croissance et de compétitivité pour les entreprises.
- **Améliorer les conditions-cadre pour la production audiovisuelle** : Genève met en place un dispositif de soutien et un fonds dédié à un sous-secteur clé des industries créatives, afin de dynamiser son secteur audiovisuel. Ce dispositif vise à promouvoir et valoriser l’écosystème audiovisuel genevois à l’échelle nationale et internationale, tout en finançant des projets à forte valeur ajoutée culturelle et économique. En facilitant l’accès aux financements, aux infrastructures, aux compétences et aux ressources locales, il crée un parcours complet et cohérent pour l’accompagnement de projets novateurs et renforce les synergies entre les acteurs économiques, culturels et académiques du secteur.

5.3

Économie numérique

Le numérique regroupe l’ensemble des activités économiques liées à la conception, la production et l’exploitation de technologies permettant la création, la collecte, le traitement, le stockage et la transmission d’informations sous forme numérique. Ce secteur couvre des domaines clés, comme l’intelligence artificielle, la cybersécurité, la blockchain et le cloud computing.

Genève dispose d’atouts différenciants pour devenir un pôle d’excellence dans l’économie numérique à haute valeur ajoutée. La présence du CERN, notamment, constitue un levier unique pour le développement de technologies de rupture, notamment dans les domaines de l’informatique quantique, de la science des données et de la simulation avancée.

Cette dynamique est également portée par un tissu économique qui compte déjà des entreprises reconnues dans les domaines de la cybersécurité, de la fintech ou encore du développement logiciel à haute valeur ajoutée. Certains secteurs, tels que la Govtech, pourraient également se développer.

L’ancrage international unique de Genève, siège d’organisations multilatérales majeures, telles que l’ONU, l’OMPI ou l’UIT, renforce encore cette position stratégique alors que des partenariats public-privé d’envergure, à l’image de GESDA, contribuent à créer des passerelles concrètes entre la recherche fondamentale, l’innovation technologique et les grands enjeux sociétaux.



Chiffres-clés

Créativité numérique et innovation technologique :

44 start-up créatives étaient actives à Genève en 2023, soit près de **16 %** de toutes les start-up suisses dans ce domaine.

Ces start-up ont levé plus de **207 millions (USD)** en 2023, ce qui représente environ 12 % des fonds levés dans la Creative Tech en Suisse.

Genève figure dans le **top 4 des cantons** suisses les plus dynamiques dans le secteur Creative Tech, aux côtés de Zurich, Vaud et Bâle-Ville.

15 investisseurs suisses actifs dans le secteur Creative Tech sont basés à Genève, ce qui représente 11,1 % du total national des investisseurs suisses dans ce domaine.

Le Fonds Innovation **FONGIT (FIF)** a réalisé **8 investissements** dans les start-up Creative Tech en 2023, soit 22 % de ses investissements globaux, ce qui en fait un acteur stratégique du soutien à l’innovation locale ⁴².

⁴² Zurich Centre for Creative Economies. 2024. *Swiss Creative Tech Report 2024*.

Enjeux et défis de ce secteur

Genève, qui se distingue dans des secteurs technologiques de niche, tels que la cryptographie, la blockchain et la fintech, possède de nombreux atouts pour se positionner comme un acteur clé du numérique.

Son modèle économique compétitif, son environnement juridique stable et sa position géographique stratégique facilitent les échanges internationaux, tout en encourageant les entreprises à adopter une vision globale. La présence d'organisations internationales et de multinationales soutient activement la gouvernance numérique et favorise les partenariats innovants.

Cependant, malgré ces atouts indéniables, plusieurs défis freinent l'expansion du secteur numérique à Genève :

Visibilité limitée de l'écosystème local : le manque de visibilité locale et internationale limite les synergies entre start-up, institutions académiques et grandes entreprises.

Accès aux compétences et aux talents : le décalage entre l'offre de formation existante, au sens large et les besoins du marché ne permet pas de réduire assez rapidement la pénurie de talents.

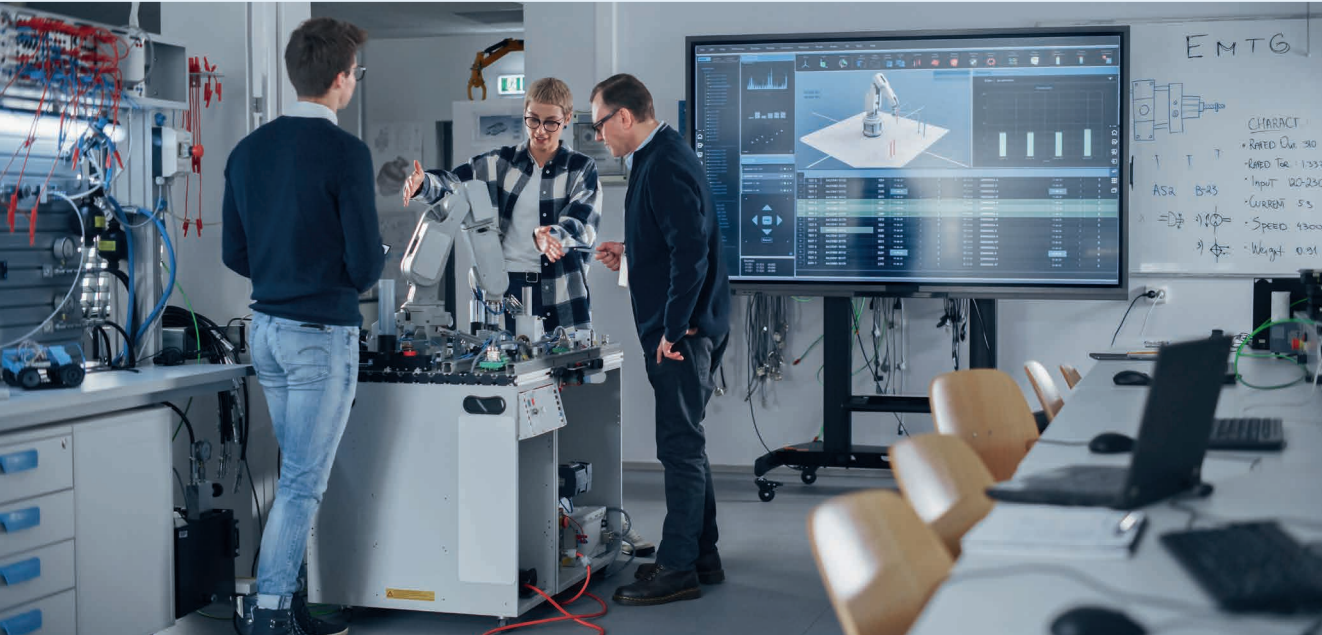
Incitations financières méconnues ou limitées : Les mécanismes d'aide à l'exportation fédéraux sont méconnus et la montée en puissance de politiques de soutien au numérique d'envergure menace l'attractivité de Genève.

En outre, il s'agit également de veiller à l'évolution du cadre réglementaire, afin qu'il favorise l'émergence de solutions innovantes tout en restant aligné avec les

fondements de la confiance numérique : transparence, sécurité, protection des données personnelles et respect des droits fondamentaux. Un équilibre attentif doit être maintenu entre innovation technologique, compétitivité économique et protection des données et de la vie privée, notamment dans un contexte marqué par l'essor de l'intelligence artificielle et la sensibilité croissante autour des usages des données.

Le canton peut jouer un rôle catalyseur en mettant en place des conditions-cadre favorable à l'essor des technologies à haute valeur ajoutée, à travers plusieurs leviers d'action complémentaires. Outre les leviers transversaux concernant notamment la fiscalité et l'innovation, le canton apporte **un soutien ciblé au développement du cluster de la confiance numérique**. En cohérence avec les initiatives régionales menées dans le cadre de la « Trust Valley », dont il est le co-fondateur et les principes d'éthique incarnées par la Genève internationale, le canton œuvre à mettre en valeur et structurer cet écosystème.

Il ne s'agit pas de créer un écosystème ex nihilo, mais de consolider et d'amplifier des filières existantes, en créant un écosystème propice à l'émergence de nouvelles entreprises, à l'attraction des talents et à la création de synergies des forces académiques, institutionnelles et industrielles. Il s'agit également de compléter le cluster numérique en attirant de manière ciblée des entreprises technologiques stratégiques, capables d'enrichir et de structurer davantage cet écosystème.



+5 100 entreprises actives dans l'économie numérique, et ce, dans le quantique, la recherche, l'intelligence artificielle, la blockchain, le développement de logiciels, la cybersécurité, les télécommunications, etc.

+ de 5 100

Présence de l'UIT
Fondée en 1865 à Genève pour déterminer à connecter tous les habitants de la planète - quel que soit l'endroit où ils vivent et quels que soient leurs moyens

UIT



Présence du CERN à Genève. Source d'innovations et l'un des environnements informatiques scientifiques les plus exigeants au monde

CERN

Le canton est un acteur majeur de la gouvernance numérique à l'échelle mondiale, il abrite le CyberPeace Institute, la Geneva Internet Platform et plus de **350 entreprises actives dans le domaine**

+ de 350

70

Près de 70 sociétés spin-offs issues de l'Université de Genève (depuis 1999), des Hopitaux universitaires de Genève (2002) et des Hautes Ecoles spécialisées (2005) de Genève via Unitec depuis 1996

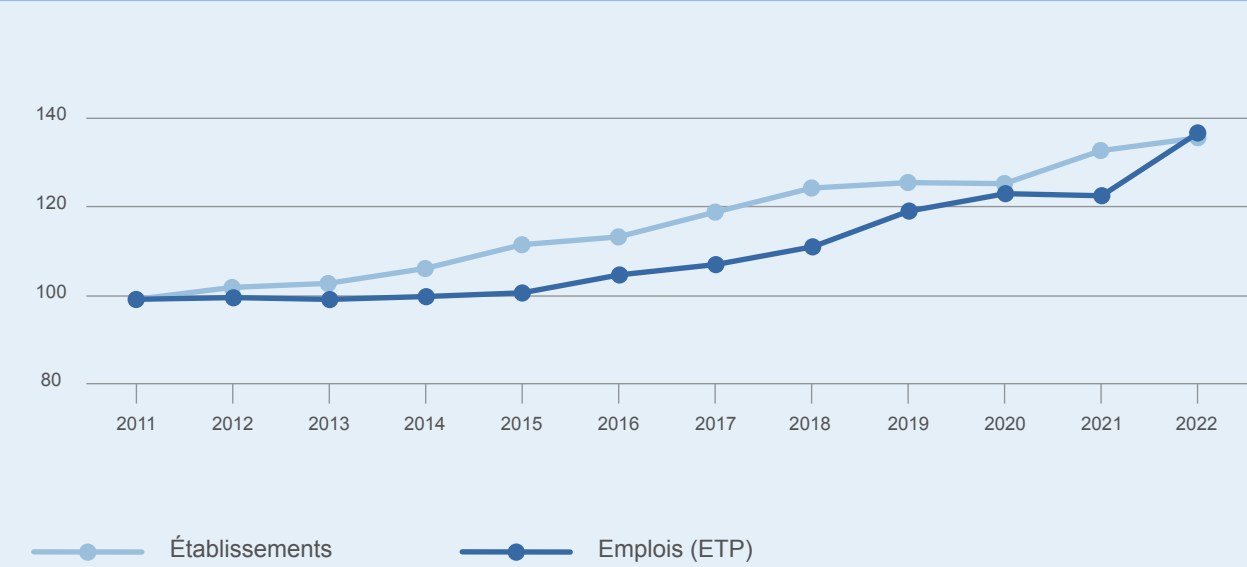
Genève est un centre d'innovation majeur avec la présence, notamment du Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA), Geneva Quantum Center, Open Quantum Institute, du Science Innovation Hub de l'Université de Genève et de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT)

Innovation

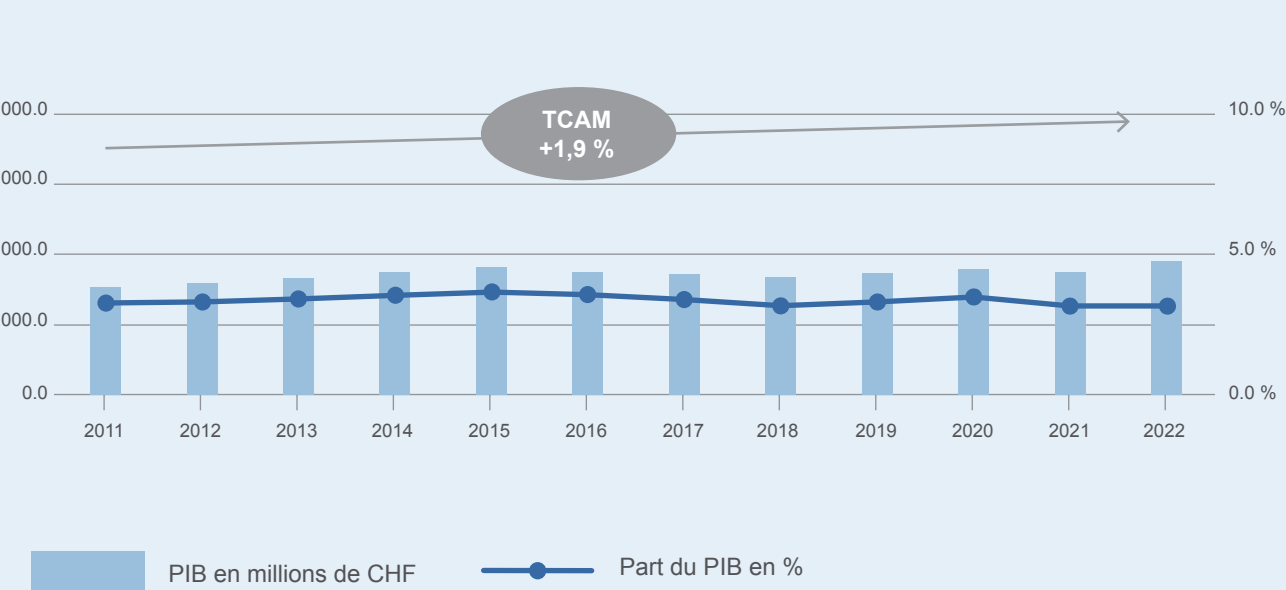
Chiffres-clés 2022

1,7 milliards de CHF	2,9%	1 196	9 503
Contribution au PIB	part du PIB	établissements	emplois (ETP)

Évolution du nombre d'emplois et d'établissements depuis 2011 en base 100



Évolution du PIB du secteur et de sa contribution au PIB cantonal depuis 2011



Objectifs stratégiques 2035

- **Positionner Genève comme un hub de la confiance numérique** : ancré au cœur de la Trust Valley, Genève ambitionne de devenir un pôle de référence en matière de confiance numérique, en renforçant son écosystème dans la cybersécurité, la protection des données et l'éthique.
- **Transformer Genève en laboratoire de l'innovation en gouvernance numérique** : s'appuyer sur l'ancrage unique de la Genève internationale pour stimuler l'émergence de solutions innovantes conciliant innovation technologique, protection des droits fondamentaux, inclusion et coopération internationale.



Actions prioritaires 2025 – 2030

- **Renforcer l'écosystème d'entreprises technologiques à haute valeur ajoutée** : le canton évalue l'opportunité d'améliorer les conditions-cadre pour les entreprises numériques, de les réunir dans le futur hub de l'innovation, tout en positionnant le canton comme vitrine internationale de l'innovation technologique responsable à fort impact sociétal.
- **Renforcer la Trust Valley et son écosystème** : développer et consolider la Trust Valley en tant que pôle majeur de la cybersécurité et de la confiance numérique. L'objectif est d'attirer des entreprises technologiques innovantes et de permettre à cet écosystème de devenir un catalyseur pour les solutions de gouvernance numérique, notamment pour les organisations internationales basées à Genève.
- **Compléter le cluster du numérique : cibler les chaînons manquants** : dans une économie mondialisée, où l'innovation prospère grâce à une émulation constante, Genève doit identifier et attirer de manière ciblée les entreprises technologiques stratégiques qui complètent son écosystème, en ciblant les «chaînons manquants» capables d'accélérer la dynamique d'innovation locale et d'enrichir les synergies entre start-up, PME, multinationales et institutions académiques.

6

Mise en œuvre



6 Mise en œuvre, suivi et évaluation

La mise en œuvre de la stratégie repose sur deux volets complémentaires :

- **Un plan d'actions prioritaires à horizon 2030**, détaillant les parties prenantes, les ressources mobilisées et le calendrier associé à la mise en œuvre des 27 actions stratégiques prioritaires identifiées dans la présente stratégie.

- Des **plans d'actions spécifiques** alignés sur les grandes orientations stratégiques, récemment adoptés ou en cours de finalisation, tels que le *Plan directeur de l'innovation 2025 - 2027*, le *Plan directeur cantonal de l'employabilité*, le *Plan d'action stratégique pour le développement du secteur philanthropique à Genève* ou le *Plan d'action commerce*.

Le suivi repose sur une démarche rigoureuse, articulée autour de trois piliers principaux :

Une base factuelle solide et des indicateurs adaptés

Un dispositif de collecte et d'analyse de données robuste, interne au DEE, permettra de quantifier le niveau d'atteinte des objectifs et de disposer d'un outil d'aide à la décision factuel. Ces données nourriront la construction d'indicateurs de performance (Key Performance Indicator - KPI). Ces KPI permettront un suivi de l'impact des actions stratégiques sur la compétitivité économique, tout en reflétant les objectifs spécifiques de la stratégie.

Les données quantitatives seront complétées par des indicateurs qualitatifs, issus d'enquêtes ou de consultations avec les parties prenantes, pour capter les perceptions et les impacts indirects. Le recours à des benchmarks régionaux ou internationaux, ainsi qu'à des sources externes, offrira un cadre comparatif précieux pour interpréter les résultats.

Implication des parties prenantes

L'implication des parties prenantes lors de la mise en œuvre, notamment les autres départements de l'État, les entreprises, les associations professionnelles et les milieux académiques, jouera un rôle clé pour garantir la pertinence des indicateurs et la cohérence des actions. Cette collaboration assurera également une évaluation adaptée au contexte économique évolutif, renforçant ainsi la qualité et la légitimité des analyses produites.

Évaluations intermédiaires et finales

Une évaluation intermédiaire permettra de se prononcer sur la pertinence des mesures mises en œuvre et des ressources allouées. En outre, cette démarche permettra d'ajuster les actions, si nécessaire, pour maintenir la stratégie en adéquation avec ses objectifs. En 2035, une évaluation finale mesurera l'impact global de la stratégie et fournira des enseignements précieux pour orienter les futures politiques économiques.

Ce cadre méthodologique assurera que la stratégie reste alignée sur la vision stratégique, tout en permettant une adaptation aux évolutions du contexte économique, afin d'offrir une réelle valeur ajoutée au développement économique du canton.



7

Glossaire et
abréviations



OCEI

Office cantonal de l'économie et de l'innovation
Service cantonal dédié au développement économique et à l'innovation. Point d'entrée principal pour les entreprises dans l'administration.
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11, 1204 Genève | +41 22 388 34 34 | ocei@etat.ge.ch | innovation.ge.ch

Organismes de soutien aux entreprises genevoises

FAE

Fondation d'aide aux entreprises
Fondation facilitant l'accès au financement pour les entreprises genevoises.
Route de la Galaise 34, 1228 Plan-les-Ouates | fae@fae-ge.ch | fae-ge.ch

FONGIT

Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique
Fondation soutenant les start-up technologiques avec l'expertise, les ressources et le financement nécessaires pour transformer leurs idées innovantes en entreprises prospères.
Route de la Galaise 34, 1228 Plan-les-Ouates | +41 22 552 30 00 | info@fongit.ch | fongit.ch

GENILEM

Association accompagnant les jeunes entreprises innovantes.
Avenue de Sécheron 15, 1202 Genève | +41 22 817 37 77 | info@genilem.ch | genilem.ch

OPI

Office de promotion des industries et des technologies
Office accélérant le développement des entreprises genevoises via appui stratégique et R&D.
Route de la Galaise 34, 1228 Plan-les-Ouates | +41 22 304 40 40 | contact@opi.ch | opi.ch

Fondation Campus Biotech Geneva

Centre d'excellence en biotechnologie et sciences de la vie, rassemblant acteurs académiques et industriels | Chemin des Mines 9, 1202 Genève | +41 58 201 02 00 | contact@fcbg.ch | fcbg.ch

Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI)

Institution de droit public, la FTI gère les zones industrielles et artisanales du canton, accompagne les entreprises dans leur recherche de terrains ou de locaux et facilite leur implantation afin de contribuer à l'optimisation du foncier et sa planification.

Fonds Innovation FONGIT (FIF)

Le FIF soutient les start-up et les projets innovants à différentes étapes de leur développement, en proposant différents types de financement.

Genève Tourisme – Bureau des congrès

En charge de l'accueil, de l'assistance et de l'information touristiques, Genève Tourisme soutient et favorise l'organisation d'animations d'intérêt touristique.
Place de Cornavin 7, 1201 Genève - 1er étage | +41 22 909 70 00 | info@geneve.com | geneve.com

Innosuisse

Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation, soutenant projets et start-up.
Einsteinstrasse 2, 3003 Bern | +41 58 461 61 61 | info@innosuisse.ch | innosuisse.ch

Glossaire

Cluster

Concentration d'entreprises et d'institutions interreliées dans un secteur spécifique sur un même territoire géographique. Il s'agit d'une accumulation de savoir-faire dans un domaine technique donné, lesquels peuvent procurer un avantage compétitif à l'échelle internationale une fois atteinte une masse critique.

Conditions-cadre

Ensemble des facteurs institutionnels, juridiques, fiscaux et infrastructurels influençant le développement économique et l'attractivité d'un territoire pour les entreprises.

Creative Tech

Le secteur Creative Tech englobe l'ensemble des activités économiques liées à la conception, à la production et à l'exploitation de technologies et d'innovations numériques appliquées aux 13 domaines des industries créatives.

Économie circulaire

Modèle de production et de consommation qui implique le partage, la location, la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le recyclage des matériaux et des produits existants le plus longtemps possible. De cette manière, le cycle de vie des produits est prolongé.

ÉcoParcs industriels

Zone industrielle et artisanale conçue de manière participative et durable, gérée activement par une association d'entreprises en lien positif avec la collectivité et le territoire.

Entreprises technologiques à haute valeur ajoutée

Entreprises dont les activités reposent sur le développement ou l'exploitation de technologies avancées, et qui génèrent une contribution significative à l'économie en termes de productivité, d'innovation, de création d'emplois qualifiés et de croissance.

Fintech

Contraction de financial technologies. Secteur combinant finance et technologies numériques pour concevoir des services financiers innovants. Les fintechs utilisent des solutions technologiques (intelligence artificielle, blockchain, big data, etc.) pour transformer les services bancaires, d'assurance, de gestion d'actifs ou de paiements.

GovTech

Technologies et solutions numériques innovantes appliquées à la gouvernance publique, pour améliorer les services aux citoyens et entreprises.

Innovation

Processus de transformation d'idées nouvelles en produits ou services à haute valeur ajoutée, souvent basés sur des avancées scientifiques ou technologiques.

Marketing territorial

Stratégie de communication et de valorisation d'un territoire visant à attirer talents, entreprises et investissements en mettant en avant ses atouts économiques, culturels et sociaux.

Masse critique

Seuil minimal de ressources, d'acteurs ou de projets nécessaires pour permettre à un écosystème de fonctionner de manière autonome, compétitive et durable.

Medtech

Contraction de medical technologies. Domaine des sciences de la vie dédié à la conception et fabrication de dispositifs médicaux (stimulateurs cardiaques, prothèses, imagerie médicale, etc.).

Modèle d'affaires évolutif (ou scalable)

Modèle d'affaires conçu pour permettre à une entreprise, en particulier une start-up, de croître rapidement sans que ses coûts augmentent proportionnellement. Il repose sur un produit ou service pouvant être reproduit, distribué ou utilisé à grande échelle avec une structure de coûts optimisée, favorisant ainsi une rentabilité croissante.

PME (Petites et Moyennes Entreprises)

Entreprises comptant généralement moins de 250 employés. En Suisse, elles représentent la grande majorité du tissu économique.

Pôle émergent

Cluster économique en formation, caractérisé par un faible degré de structuration et des interactions encore limitées entre les acteurs. Il présente néanmoins un potentiel de développement autour d'un secteur ou d'une thématique commune.

Région lémanique

Région économique transfrontalière autour du lac Léman, regroupant plusieurs cantons suisses (dont Genève et Vaud) et départements français.

Résilience

La capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement dangereux, une menace ou une perturbation, en réagissant ou en se réorganisant de manière à préserver leur fonction, leur identité et leur structure essentielles tout en conservant leur capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation.

Start-up

Jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, souvent actives dans les technologies de pointe ou les modèles d'affaires disruptifs.

SWOT

Analyse stratégique évaluant les forces (Strengths), faiblesses (Weaknesses), opportunités (Opportunities) et menaces (Threats) d'un projet ou secteur.

Trust Valley

Écosystème régional dédié à la confiance numérique, regroupant entreprises, universités et institutions engagées dans la cybersécurité, la gouvernance des données et l'éthique numérique.

Liste des abréviations

BEPS

Erosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices

CERN

Organisation européenne pour la recherche nucléaire

CHUV

Centre hospitalier universitaire vaudois

CSRD

Central Securities Depositary Regulation

DCS

Département de la cohésion sociale

DEE

Département de l'économie et de l'emploi

DF

Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

DIN

Département des institutions et du numérique

DIP

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

DNDi

Initiative pour les médicaments contre les maladies négligées

DT

Département du territoire

EPFL

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

ESG

Dimensions environnementales, sociales et de gouvernance

ESS

Economie sociale et solidaire

ETP

Emplois équivalents temps plein

FAE

Fondation d'aide aux entreprises

FIF

Fonds d'innovation FONGIT

FONGIT

Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique

FTI

Fondation pour les terrains industriels de Genève

GAVI

Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation

GESDA

Geneva Science and Diplomacy Anticipator

GPEC

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

GRTA

Genève Région Terre Avenir

HEAD

Haute école d'art et de design Genève

HEG

Haute école de gestion de Genève

HEPIA

Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

HES-SO

Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale - Genève

HUG

Hôpitaux Universitaires de Genève

IA

Intelligence artificielle

IHEID

Institut de hautes études internationales et du développement

LDévEco

Loi en faveur du développement de l'économie et de l'emploi

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

OCEI

Office cantonal de l'économie et de l'innovation

OCEN

Office cantonal de l'énergie

OCSTAT

Office cantonal de la statistique de Genève

OFS

l'Office fédéral de la statistique

OI

Organisations internationales

ONG

Organisations internationales non gouvernementales

OMS

Organisation mondiale de la santé

ONG

Organisations non gouvernementales

ONU

Organisation des Nations Unies

OPI

Office de promotion des industries et des technologies

PAV

Praille Acacias Vernets

PDCn

Plan directeur cantonal

PDEm

Plan directeur cantonal de l'employabilité

PDI

Plan directeur de l'innovation 2025 - 2027

PIB

Produit intérieur brut

PME

Petites et moyennes entreprises

QRTC

Crédits d'impôt remboursables qualifiés

RNE

Responsabilité numérique des entreprises

SAEF

service des affaires européennes, régionales et fédérales

SECO

Secrétariat d'État à l'économie

TIC

Technologies de l'information et de la communication

UE

Union européenne

UIT

Union internationale des télécommunications

UNIGE

Université de Genève

UNIL

Université de Lausanne

UNITEC

Office de transferts de technologies et de compétences de l'Université de Genève

WEF

World Economic Forum

IMPRESSUM

À propos de l’auteur :
Office cantonal de l’économie et de l’innovation (OCEI)
Tél: +41 22 388 34 34
E-mail: ocei@etat.ge.ch

Graphisme : Les Digivores

Informations sur la publication

Stratégie économique cantonale – Genève 2035
Ce document a été adopté par le Conseil d’Etat genevois le 13 août 2025
et publié le 21 août 2025. La stratégie économique cantonale Genève 2035
a été élaborée à l’initiative du Département de l’économie et de l’emploi (DEE)
de l’État de Genève, en réponse à la volonté du Conseil d’Etat, exprimée dans
son programme de législature 2023-2028, de pérenniser la prospérité
économique du canton.

Droits d’images :

Page de couverture : © Genève Tourisme, Gauvin Lapetoule
Page 24 : © Genève Tourisme, Loris von Siebenthal
Page 25 : © GenèveTourisme, Julien Dejeu
Page 26 : © Switzerland Tourism, Andre Meier
Page 32-33 : © Genève Tourisme
Pages 44-45 : © Genève Tourisme
Pages 68-69 : © Switzerland Tourism, Colin Frei

